
Commission des relations avec les citoyens

**L'ÉTUDE DES CRÉDITS
2020-2021**

CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

RÉPONSES AUX QUESTIONS GÉNÉRALES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

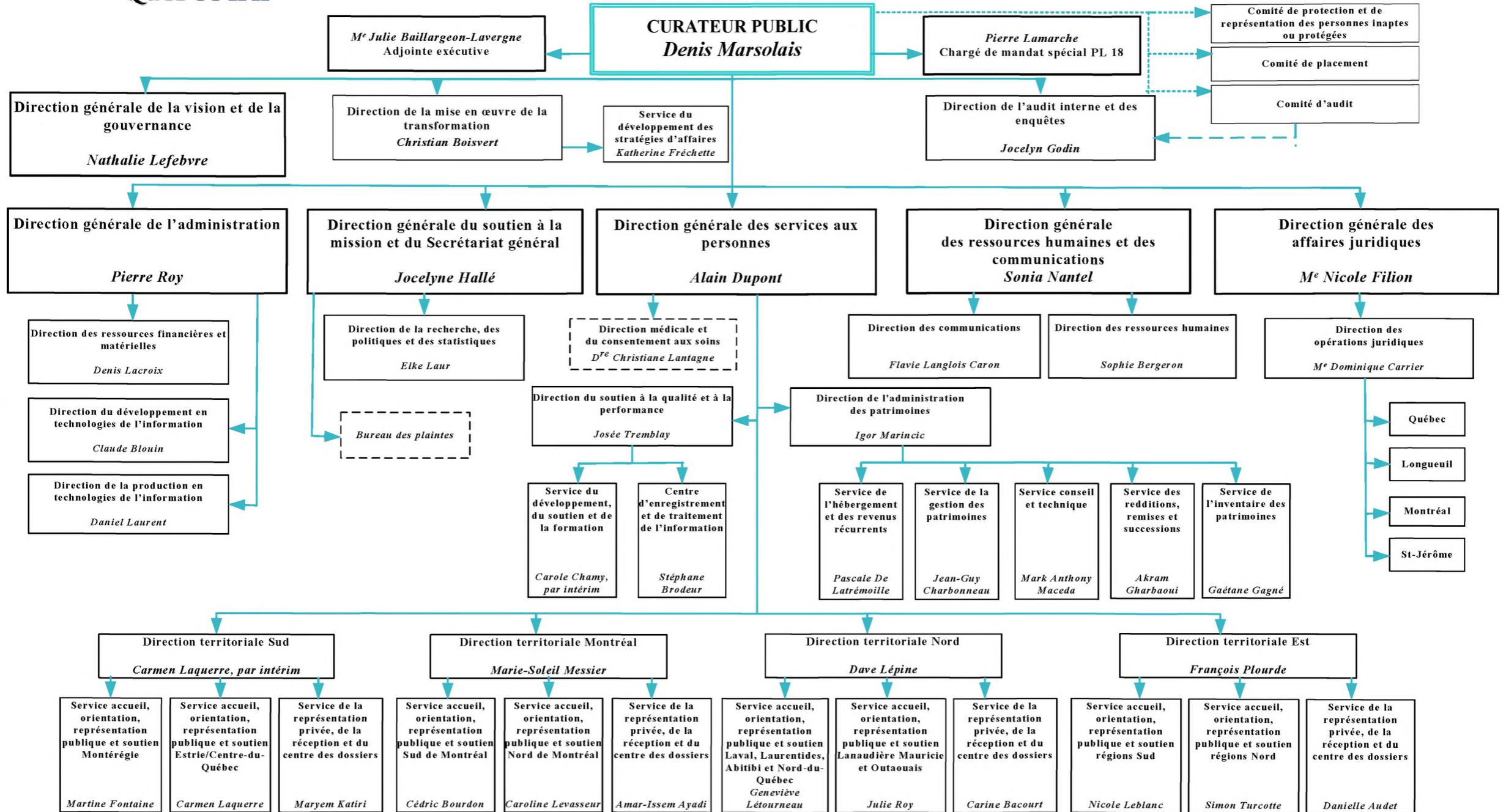
CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

Demandes de renseignements généraux des oppositions officielles
--

N ^o QUESTION	DEMANDES	N ^o PAGE
	Organigramme, mandats et description des unités administratives	1
	Faits saillants	9
1.	Voyages hors QC	10
2.	Voyages en avion Conseil des ministres et cabinets	20
3.	Publicité, articles promotionnels et commandites	21
4.	Publicité sur internet	22
5.	Conférences de presse, événements	23
6.	Formation en communication	25
7.	Formation en communication - Personnel politique	26
8.	Contrats	27
9.	Appels d'offres publics	41
10.	Consultants externes	42
11.	Développements informatiques	43
12.	Projets de développement informatique en infonuagique	45
13.	Dépenses diverses	46
14.	Téléphonie, ordinateurs portables et tablettes électroniques	47
15.	Portrait des effectifs	48
16.	Départs à la retraite et remplacements	65
17.	Baux SQI	66
18.	Aménagement SCT	69
19.	Aménagement SCT - Cabinet	70
20.	Membres du Cabinet	71
21.	Budget discrétionnaire	72
22.	Personnel hors structure	73
23.	Personnel en disponibilité	74
24.	Occasionnels mis à pied	75
25.	Postes abolis par catégorie bureaux régionaux	76
26.	Effectifs par catégorie d'emploi bureaux régionaux	77
27.	Personnel rémunéré M/O affecté ailleurs	78
28.	Abonnements SCT	79
29.	Abonnements SCT - Cabinet	80
30.	Billets de saison, loges, club privé	81
31.	Sites Internet	82

N° QUESTION	DEMANDES	N° PAGE
32.	Nominations négociateurs, médiateurs, commissaires, experts, enquêteurs	83
33.	Visites ministérielles et sous ministérielles	84
34.	Adjoint parlementaires	85
35.	Entités administratives créées, fusionnées, scindées, abolies	86
36.	Ententes gouvernement fédéral et provinces	87
37.	Crédits périmés et gel de crédits	88
38.	Revenus autonomes et tarification	89
39.	Plan de réduction	90
40.	Transferts du gouvernement fédéral	91
41.	Primes au rendement et bonis - SCT	92
42.	Primes au rendement et bonis - Cabinet	93
43.	Primes de départ, allocation de transition	94
44.	Augmentations de salaire	95
45.	Salaires versés sans fonction ou tâche assignée	96
46.	Déplacés de leur fonction suite aux changements de gouvernement	97
47.	Reconduction des programmes existants	98
48.	Initiative ou majoration programmes existants	99
49.	ETC Plan Nord	100
50.	Budget Plan Nord	101
51.	ETC Stratégie maritime	102
52.	Budget Stratégie maritime	103
53.	Programmes financés par le Fonds vert	104
54.	Programmes financés par le Fonds des ressources naturelles	105
55.	Programmes financés par le Fonds du Plan Nord	106
56.	Contrats service juridique	107
57.	Dépenses en informatique et employés attirés aux dossiers informatiques	108
58.	Masse salariale	109
59.	Taux d'absentéisme	110
60.	Liste de tous les rapports, études, avis, analyses, enquêtes	111
61.	Cotisation à des associations	112
62.	Rencontres diverses	113
63.	Rencontre importantes - Gouvernement	114
64.	Sondages	115
65.	Politiques jeunesse Québec	116

N° QUESTION	DEMANDES	N° PAGE
66.	Transfert d'emplois gouvernementaux en région	117
67.	Reconnaissance des acquis – Personnes immigrantes	118
68.	Protection des renseignements personnels	119
69.	Politique culturelle du Québec	120
70.	Dépenses publicitaires – Média communautaires et internet	121
71.	Enquête nationale – Femmes et filles autochtones	122
72.	Suivi de recommandations – Commission des autochtones	123
73.	Plan d'action – Premières nations et des Inuits	124
74.	Plan d'action – Prévenir, réduire et traiter	125
75.	Politique gouvernementale de prévention en santé	126
76.	Plan d'action – Contre la violence conjugale, Agissons	127
77.	Stratégie d'action – Ensemble, nous sommes le Québec	128
78.	Stratégie nationale sur la main-d'œuvre 2018-2023	129
79.	Plan d'action – Un Québec pour tous les âges	130
80.	Conciliation travail-famille	131
81.	Électrification des transports	132
82.	Rétention des travailleurs d'expérience	133
83.	Occupation et vitalité des territoires	134
84.	Autorisation Art. 17, Loi sur les contrats	135
85.	Contrats cabinet	136
86.	Demande d'accès à l'information	137
87.	Comités formés par le Conseil exécutif et les MO	138
88.	Ententes de confidentialité - projets de loi, des politiques, des stratégies, etc.	140
89.	Actes répréhensibles	141
90.	Budget carbone	142
91.	Effectifs gestion – Fonds vert	143
92.	Postes ouverts et comblés	144
93.	Rémunération des stages	145
94.	Véhicules	146



Mandats et description des unités administratives

1. MANDAT DU CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

La loi constitutive du Curateur public, Loi instituant une curatelle publique¹, a été adoptée en 1945. Cette loi investit une personne, le curateur public, de pouvoirs quant à la protection des personnes incapables au Québec. Depuis 1945, la loi² a subi plusieurs modifications, notamment au niveau de la responsabilité du curateur public.

Le curateur public est une personne nommée par le gouvernement du Québec. Il a pour mandat d'assurer la disponibilité et l'accessibilité des services aux personnes inaptes et d'administrer les régimes de protection selon les dispositions de la Loi sur le curateur public et du Code civil du Québec. Il a également pour responsabilité de promouvoir les droits des personnes inaptes et de défendre leurs intérêts par l'établissement et le maintien de relations avec diverses instances de la société et les fournisseurs de service.

Le curateur public a une mission essentielle de dernier recours : veiller à la protection de citoyens inaptes par des mesures adaptées à leur état et à leur situation. Il s'assure que toute décision relative à leur personne ou à leurs biens est prise dans leur intérêt, le respect de leurs droits et la sauvegarde de leur autonomie. Il informe la population et les intervenants et les sensibilise aux besoins de protection découlant de l'inaptitude.

Cette mission s'exerce directement quand la personne est sous régime de protection public. Elle se traduit aussi par l'assistance et la surveillance des représentants légaux lorsque la personne est sous régime privé ainsi que par la tenue de trois registres concernant les majeurs sous tutelle ou curatelle, les majeurs dont le mandat en prévision de l'inaptitude a été homologué et les mineurs sous tutelle.

Le curateur public voit aussi à la saine gestion de l'organisation dans son ensemble, dans l'esprit de la Loi sur l'administration publique, et maintient les relations avec les instances centrales ainsi qu'avec les ministères et organismes concernés

2. COMITÉS CONSULTATIFS

Trois comités sont présents pour conseiller le curateur public sur différents sujets :

- Comité de protection et de représentation des personnes inaptes ou protégées;
- Comité de placement;
- Comité d'audit.

Tous ces comités sont composés de personnes externes reconnues pour leur expertise spécialisée dans les secteurs connexes à leur mandat.

2.1 Comité de protection et de représentation des personnes inaptes ou protégées

Le comité de protection et de représentation des personnes inaptes ou protégées est institué en vertu de l'article 17.1 de la Loi sur le curateur public. Il a pour mandat général de conseiller le curateur public en matière de protection et de représentation des personnes inaptes ou protégées. Plus spécifiquement, le comité conseille le curateur public sur tout sujet qu'il porte à son attention relativement à la protection et à la représentation des personnes déclarées inaptes ou protégées et lui soumet des recommandations ou des avis au besoin.

Le comité est formé de six personnes nommées par le ministre de la Famille pour un mandat d'au plus trois ans, renouvelable. Le comité est présidé par le curateur public et il se réunit au moins deux fois l'an, ou au besoin, conformément aux règles de fonctionnement qu'il a adoptées. Les membres du comité s'engagent à se conformer à un code d'éthique et de déontologie.

2.2 Comité de placement

Le comité de placement est institué en vertu de l'article 46 de la Loi sur le curateur public. Il a pour mandat de conseiller le curateur public en matière de placement des biens dont ce dernier assume l'administration.

¹ Statuts de Québec, 1945, chapitre 62.

² Maintenant la Loi sur le curateur public (RLRQ, chapitre C-81).

Le comité est formé de trois membres nommés par le ministre de la Famille pour une période d'au plus trois ans ou jusqu'à ce qu'ils soient nommés de nouveau ou remplacés. Le comité doit tenir quatre réunions annuelles. Lors de ces réunions, le Curateur public fait rapport de l'état de ses placements, gérés par le ministère des Finances du Québec. Les membres du comité s'engagent à se conformer à un code d'éthique et de déontologie.

2.3 Comité d'audit

Constitué sur l'initiative du Curateur public, le comité d'audit a pour mandat de soutenir le curateur public dans tous les domaines relevant de sa compétence, notamment l'audit interne et l'audit des états financiers des comptes sous administration. Le comité fournit des conseils indépendants et objectifs ainsi qu'une évaluation quant à la pertinence des mécanismes de contrôle et des processus de reddition de comptes instaurés dans l'organisation.

Le comité est composé de six membres externes nommés par le curateur public pour des mandats de trois ou quatre ans. Il se réunit au moins trois fois par année. Le comité d'audit est présidé par M. Jacques Bisson, CPA, CA. Le directeur de l'audit interne et des enquêtes du Curateur public participe aux réunions à titre de personne-ressource et de secrétaire du comité.

3. UNITÉS ADMINISTRATIVES

3.1 Direction générale du soutien à la mission et Secrétariat général (DGSMSG)

La mission de la Direction générale du soutien à la mission et Secrétariat général comporte plusieurs volets.

Secrétariat général

Le Secrétariat général fournit le soutien nécessaire à la gestion des affaires courantes du curateur public et coordonne la réalisation de différents mandats organisationnels. Il soutient le curateur public, assure les liens avec le cabinet ministériel, les organismes centraux, le Protecteur du citoyen et les organismes extérieurs au Québec.

Il s'assure de la conformité de l'organisation aux politiques et aux normes gouvernementales, coordonne les travaux liés au calendrier parlementaire et veille au cheminement des dossiers dans l'appareil gouvernemental. Il coordonne la production des fiches d'information sur les dossiers médiatisés. Il voit au bon fonctionnement des rencontres du comité de direction du Curateur public ainsi que du comité de protection et de représentation des personnes inaptes ou protégées

Accès à l'information, protection des renseignements personnels et sécurité de l'information

La DGSMSG est le répondant du Curateur public en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels et de la sécurité de l'information. À cet effet, elle coordonne les rencontres du comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels et de la sécurité de l'information. La DGSMSG produit aussi le plan d'action organisationnel en ces matières et s'assure de sa mise en œuvre.

Elle veille aussi au traitement des demandes d'accès aux documents qui lui sont formulées, en collaboration avec les unités administratives et les directions territoriales concernées, dans le respect des lois en vigueur et du droit des personnes à la protection de leur vie privée.

Le Secrétariat général assure aussi la mise en œuvre continue du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels en collaboration avec les autres directions.

Direction de la recherche, des politiques et des statistiques

La Direction de la recherche, des politiques et des statistiques a pour mandat de dégager une vision d'ensemble des tendances actuelles et futures relativement à la protection des personnes inaptes afin de mettre en lumière les grands enjeux et tendances que le Curateur public prend en compte dans la réalisation de sa mission et de ses activités. Les activités de la direction assurent ainsi à l'organisation une vision à court et moyen terme, un encadrement normatif adéquat et des analyses statistiques.

Elle est responsable de l'entretien et du développement du Recueil des documents normatifs du Curateur public afin qu'il demeure un outil de référence pertinent pour le personnel ou pour la clientèle.

Bureau des plaintes

Le Bureau des plaintes contribue, dans un souci de justice et d'équité, à l'amélioration continue des services offerts aux citoyens déclarés inaptes. Il est responsable de la vérification et de l'analyse de toute plainte qui vient d'une personne représentée, d'un proche, d'un citoyen ou d'un

organisme concernant une décision ou un service du Curateur public. Il soutient les gestionnaires dans la recherche de solutions et tente de rapprocher les parties en vue du règlement d'un différend. Il propose à l'institution des modifications lorsque l'analyse des plaintes révèle que celles-ci sont de nature systémique.

3.2 Direction générale des ressources humaines et des communications

Direction des ressources humaines

La Direction des ressources humaines a le mandat d'offrir, aux gestionnaires et employés, un service intégré en matière de gestion des ressources humaines tant en dotation et développement organisationnel qu'en gestion du changement. Auprès des directions, elle agit comme partenaire stratégique et les soutient dans la réalisation de leurs mandats et objectifs spécifiques. Elle offre aux employés un service de première ligne d'information générale et de soutien personnalisé dans les domaines de ressources humaines qui les concernent.

Elle propose et met en œuvre des stratégies permettant de favoriser l'utilisation optimale des ressources et coordonne le plan de développement des ressources humaines. De plus, elle contribue aux enjeux de la planification stratégique et permet au Curateur public de réaliser ses objectifs en matière de gestion des ressources humaines. Finalement, elle maintient une veille dans ses domaines d'activités notamment en établissant des partenariats stratégiques avec des instances externes tels que les divers regroupements en ressources humaines.

Direction des communications

La Direction des communications veille sur l'image et la notoriété du Curateur public. Elle joue un rôle-conseil en matière de communication stratégique auprès des instances décisionnelles et a pour mandat de planifier, réaliser et évaluer les communications du Curateur public auprès de ses différents publics, tant à l'interne qu'à l'externe.

La Direction soutient les activités de communication des unités administratives et veille à la cohérence des efforts de communication déployés par l'organisme. Elle offre des services en matière de relations de presse et de relations publiques, de communication numérique (incluant le site Internet, l'intranet et les médias sociaux), de révision linguistique et de traduction, de participation à des événements publics (salons et conférences) et d'édition de publications. De plus, la Direction des communications mène des campagnes de sensibilisation et de promotion sur différentes thématiques. Enfin, la Direction a comme responsabilité d'offrir un service d'accueil et de renseignements généraux au grand public par téléphone, courriel ou en personne.

3.3 Direction de l'audit interne et des enquêtes

La Direction de l'audit interne a deux mandats principaux : l'audit interne et les enquêtes.

Audit interne

En matière d'audit interne, la direction vérifie si les ressources humaines, financières, informationnelles et matérielles sont gérées conformément aux lois, aux règlements et aux directives, et si elles sont protégées adéquatement. Elle vérifie également la qualité des mécanismes de gestion (gouvernance, gestion des risques, contrôle), l'efficacité, l'efficacé et l'économie dans l'utilisation des ressources, ainsi que la qualité des données financières et opérationnelles et celles de la reddition de comptes. Enfin, la direction soutient les autorités du Curateur public dans la déclaration de fiabilité des données au regard de la validation du rapport annuel de gestion.

Service des enquêtes

Le Service des enquêtes a comme mandat de mener des enquêtes en matière d'abus financiers auprès des personnes représentées, à partir de demandes faites par les directions du Curateur public et, plus particulièrement, les directions territoriales et la Direction de l'administration des patrimoines. Ces enquêtes visent à confirmer ou infirmer la présence d'un préjudice envers la personne inapte. Le Service des enquêtes rédige un rapport pour faire suite à l'analyse des informations obtenues dans le cadre d'une enquête et il transmet le rapport au gestionnaire demandeur, qui y apporte un suivi diligent et approprié.

3.5 Direction générale de l'administration

Bureau du directeur général

La Direction générale de l'administration (DGA) a le mandat de coordonner les activités de la Direction des ressources financières et matérielles, la Direction du développement en technologies de l'information et la Direction de la production en technologies de l'information. La DGA a la

responsabilité d'assurer la disponibilité et l'organisation optimales des ressources mises à la disposition de l'institution en offrant conseil, expertise et soutien à l'ensemble des unités administratives. Elle participe aussi au développement des services partagés dans l'appareil gouvernemental.

Direction des ressources financières et matérielles

La Direction des ressources financières et matérielles (DRFM) a le mandat de fournir l'expertise professionnelle et le soutien en matière de ressources financières et matérielles auprès de l'ensemble des unités administratives du Curateur public. Elle assure également la réalisation des activités opérationnelles qui s'y rattachent.

La direction est responsable de la programmation budgétaire et de son suivi, de la comptabilité et de la préparation des états financiers corporatifs ainsi que de la préparation du dossier de fin d'année en collaboration avec le Contrôleur des finances. Elle est responsable de la comptabilité des patrimoines des personnes représentées et de la production des états financiers des comptes sous administration audités annuellement par le Vérificateur général du Québec. Elle développe et implante des mesures de contrôle afin de garantir la qualité de l'information financière.

La direction doit également fournir, de manière efficace et efficiente, et en conformité avec les cadres réglementaires gouvernementaux, des biens et des services en matière d'acquisition et de gestion de locaux, d'aménagement des espaces, de téléphonie cellulaire, de mesures d'urgence, d'approvisionnement en biens et services ou autres.

Direction du développement en technologies de l'information

La Direction du développement en technologies de l'information (DDTI) a le mandat de planifier, organiser et diriger les projets informatiques de continuité et les activités d'entretien du système mission. Elle voit au développement des solutions informatiques et à leur qualité.

La direction a également la responsabilité de développer et de maintenir les entrepôts de données et les indicateurs de gestion qui permettent au Curateur public de mesurer la performance opérationnelle et stratégique des services liés à sa mission : veiller à la protection des personnes inaptes.

Direction de la production en technologie de l'information

La Direction de la production en technologie de l'information (DPTI) assure le bon fonctionnement et le maintien de tout ce qui est en production, quelle qu'en soit sa nature (infrastructure matérielle, infrastructure applicative, progiciel, applications maison).

Elle assure le service direct à la clientèle en matière de technologies de l'information : soutien et dépannage, prêts d'ordinateurs portables, visioconférences, téléphonie IP, synchronisation des téléphones cellulaires. Elle gère les services bureautiques et de télécommunications. Elle assure les accès sécuritaires aux réseaux Internet et Intranet ainsi que le service d'accès à distance.

La Direction de la production en technologie de l'information assure le contrôle et la surveillance des équipements, des serveurs, la gestion du stockage et la sécurité des données. Elle est aussi responsable du maintien des services de relève en cas de sinistre.

3.6 Direction générale des affaires juridiques

La Direction générale des affaires juridiques a pour mandat de conseiller la haute direction, les gestionnaires et les employés du Curateur public sur toute matière législative ou réglementaire relative à la mission de l'institution. Elle fournit les services nécessaires à l'application, entre autres, de la Loi sur le curateur public et du Code civil du Québec en matière d'expertise juridique, de conseil juridique et de représentation devant les tribunaux judiciaires et administratifs.

La Direction générale des affaires juridiques assure également la coordination et la cohérence juridique au sein du Curateur public et une représentation adéquate auprès de groupes ou d'associations à caractère juridique.

Direction des opérations juridiques

La Direction des opérations juridiques fournit, au niveau territorial, les services requis en matière d'expertise juridique et de conseil juridique, principalement auprès des curateurs délégués (régimes publics) et des agents d'aide à la représentation privée (régimes privés). La Direction des opérations juridiques assume la responsabilité et l'encadrement des activités de représentation des personnes inaptes ou protégées devant les tribunaux.

Elle assure la cohérence des actions des juristes qui travaillent dans les directions territoriales. Ceux-ci représentent le Curateur public dans les procédures judiciaires concernant l'ouverture d'un régime de protection et, le cas échéant, lors de l'établissement de mesures provisoires visant à

assurer la protection d'une personne ou de ses biens. Elle intente des procédures judiciaires visant le remplacement des tuteurs et des curateurs privés qui ne s'acquittent pas de leurs obligations et la révocation des mandats en prévision de l'incapacité.

3.7 Direction générale des services aux personnes

Bureau du directeur général

Le bureau du directeur général a la responsabilité principale d'encadrer et de coordonner les services d'accueil et de représentation offerts aux personnes représentées incapables et d'administrer leur patrimoine. Il voit à l'administration des régimes publics et à la surveillance des représentants légaux privés. Il a pour mandat de veiller à l'harmonisation des interventions de protection des directions territoriales avec la Direction de l'administration des patrimoines. Il s'assure de la convergence et de la synergie de l'action et des résultats de chacune de ces directions.

Le bureau du directeur général s'assure également de la coordination de la mise en œuvre des politiques, programmes et plans d'action résultant des orientations stratégiques du Curateur public. Il s'assure d'établir et de maintenir des relations harmonieuses et efficaces avec divers intervenants institutionnels, notamment le ministère de la Santé et des Services sociaux et son réseau, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale ainsi que tout autre ministère ou organisme public ou privé ayant un rapport avec les besoins des personnes représentées.

Il représente, au sein de l'organisation et auprès de la clientèle, les directions territoriales et leurs points de service, la Direction du soutien à la qualité et à la performance, le Centre d'enregistrement et de traitement de l'information, la Direction médicale et du consentement aux soins, la Direction de l'administration des patrimoines.

Direction du soutien à la qualité et à la performance

La direction du soutien à la qualité et à la performance (DSQP) développe, implante et soutient les opérations qui incarnent les grandes orientations de l'organisation dans une perspective de qualité et d'amélioration continue.

Par l'entremise d'équipes spécialisées, elle met à la disposition des unités opérationnelles de la Direction générale des services aux personnes des processus, des instruments, des outils ainsi que des pratiques recommandées qui forment un corpus de connaissances. Elle met en œuvre des stratégies permettant de déployer de meilleures pratiques, d'en assurer l'intégration et d'évaluer l'implantation auprès des employés du Curateur public et développe une offre de formation continue tout en harmonisant les pratiques.

Finalement, elle regroupe toutes les activités de réception, de conservation, d'enregistrement et de diffusion de la documentation nécessaire à l'analyse et à la prise de décision par les unités opérationnelles lors de l'exercice de la mission du Curateur public.

Direction médicale et du consentement aux soins

La Direction médicale et du consentement aux soins a pour mandat de traiter les demandes de consentement aux soins et autres mesures proposées à toute personne représentée par le Curateur public qui est incapable de consentir aux interventions qui lui sont proposées, ainsi que pour des personnes isolées incapables de consentir. La Direction traite aussi les demandes d'accès au dossier de l'utilisateur pourvu d'un régime de protection.

Elle agit à titre d'experte-conseil auprès du curateur public dans le domaine de la santé et, plus spécifiquement, en ce qui concerne la santé des personnes représentées. Elle conseille l'organisme sur ses orientations et stratégies d'intervention dans le domaine biomédical et participe aux réflexions sur les enjeux sociétaux et éthiques.

Elle agit à titre d'experte-conseil auprès des curateurs délégués des directions territoriales ainsi que du personnel du Curateur public en général sur les aspects reliés à la santé et aux services reçus par les personnes représentées. Elle participe à la formation du personnel du Curateur public et des intervenants du réseau de la santé et des services sociaux sur les questions relatives à l'incapacité.

Enfin, la Direction assure le service de garde durant les heures de fermeture des bureaux du Curateur public et répond à toutes les demandes de consentement aux soins et aux urgences de toute nature.

Directions territoriales

Les quatre directions territoriales ont pour mandat d'offrir les services de protection et de représentation du Curateur public aux clientèles des différents territoires suivant les pouvoirs et les obligations que la loi énonce pour chacun des régimes et chacune des mesures de protection en

vigueur. Elles doivent s'assurer que les services d'ouverture des régimes de protection publics, incluant l'investigation, l'administration de ceux-ci et les activités de surveillance et d'assistance des régimes privés, sont dispensés avec efficacité et compétence. Le Curateur public a de plus mis en place au cours des dernières années 7 points de service répartis sur le territoire pour assurer une accessibilité plus grande à ses services.

À l'égard de l'administration des régimes de protection publics, les directions territoriales assurent la protection et la représentation des personnes majeures déclarées incapables. À l'égard de l'administration des régimes de protection privés, les directions sont chargées de la surveillance des tutelles et des curatelles. De plus, elles informent et assistent les tuteurs et les curateurs qui le requièrent sur la façon de remplir leurs obligations.

Tous les employés du Curateur public sont susceptibles de recevoir un signalement concernant une personne incapable, présumée incapable ou qui a besoin de protection. Ces signalements sont pris en charge dans les directions territoriales, selon le milieu de vie de la personne concernée, en moins de deux jours dans la majorité des cas. Les signalements conduisent souvent à des interventions du réseau de la santé et des services sociaux et à l'ouverture de régimes de protection lorsque la situation l'exige; ils peuvent aussi conduire à une intervention de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

En ce qui a trait au mandat en cas d'incapacité, les directions territoriales sont tenues informées des mandats homologués. Elles interviennent auprès des mandataires ou de la personne représentée si un tiers leur signale une situation d'abus ou de négligence.

Direction de l'administration des patrimoines

La Direction de l'administration des patrimoines a pour mandat d'offrir les services de protection et d'administration des patrimoines des personnes représentées par le Curateur public suivant les pouvoirs et les obligations que la loi énonce pour les régimes de protection publics et autres mesures urgentes de protection des biens. La Direction exerce un rôle de fiduciaire au bénéfice des personnes incapables. En collaboration avec les directions territoriales, elle s'assure que la gestion des patrimoines est exercée dans l'intérêt de la personne représentée.

La Direction de l'administration des patrimoines fournit une expertise en matière de fiscalité, d'assurances et de placement ainsi qu'en matière de gestion d'allocations, de frais d'hébergement, de biens, de meubles et d'immeubles. Elle fait également la remise à la personne ou aux ayants droit lorsque le régime prend fin.

3.8 Direction générale de la vision et de la gouvernance

La Direction de la vision et de la gouvernance (DGVG) est responsable de l'élaboration de la vision stratégique de la transformation et de l'évolution du Curateur public et, en complément, contribue à l'application de saines pratiques de gouvernance par le déploiement de diverses approches et outils à portée organisationnelle.

Elle déploie les mesures, règles et normes attendues dans la Loi sur l'administration publique et la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement, lesquelles constituent deux outils visant une saine gestion des organisations publiques. De plus, elle doit s'assurer de la prise en compte des stratégies et orientations gouvernementales dans la façon dont le Curateur public déploie son action.

La DGVG se préoccupe d'intégrer les différents éléments d'une approche de gestion axée sur les résultats. Elle accompagne l'organisation et son dirigeant aux étapes de planification stratégique, d'organisation des priorités via un portefeuille de projets et une gestion financière des priorités stratégique, du suivi des indicateurs stratégiques et des bénéfices des projets et de la communication des résultats (reddition de comptes). Elle s'assure de l'alignement, de la stratégie à l'action concrète.

Finalement, la DGVG est aussi responsable de la gestion de risques tant au niveau organisationnel que des projets, de l'éthique, de l'innovation et de la coordination de la gestion de l'expérience citoyen.

3.9 Direction de la mise en œuvre de la transformation

La Direction de la mise en œuvre de la transformation (DMOT) assure la mise en œuvre des projets de transformation du Curateur public. Elle assume la saine gestion des projets de transformation et collabore avec les directions générales dans la réalisation efficace des projets

et l'atteinte des bénéfices attendus. Elle joue également un rôle-conseil auprès des directions générales dans ses sphères d'activité.

Le service du développement des stratégies d'affaires

Le service du développement des stratégies d'affaires (SDSA) soutient l'organisation dans sa transformation. Il la conseille dans l'identification d'initiatives à valeur ajoutée pour les différents domaines d'affaires, visant ainsi l'atteinte des objectifs stratégiques. Le SDSA définit et fait ainsi évoluer l'architecture d'affaires en tenant compte des besoins actuels et futurs de l'organisation, dans le respect des politiques, orientations et règles organisationnelles et gouvernementales et en s'assurant d'être à l'écoute des besoins des citoyens. Il analyse et documente les domaines d'affaires, précise les besoins d'affaires dans le cadre d'un projet, optimise et modélise les processus en cohérence avec l'architecture d'affaires cible. Il assure un rôle-conseil par une participation active dans les équipes de projet, et ce, tout au long du cycle de vie de ce dernier. Il assure également le pilotage du système opérationnel, la coordination des tests d'acceptation et offre un soutien aux utilisateurs dans la résolution des problèmes d'utilisation du système opérationnel.

LES FAITS SAILLANTS

BUDGET DE DÉPENSES

Le budget de dépenses (crédits votés) du Curateur public passe de 57 955,2 k\$ en 2019-2020 à 64 699,0 k\$ en 2020-2021. Cette augmentation de 6 743,8 k\$ comprend:

- Hausse de 4 054,9 k\$ en rémunération, soit 1 782,6 k\$ pour le projet de loi 18, 1 500,0 k\$ pour la transformation numérique et 900,0 k\$ pour l'ajout de 10 ressources et -127,7 k\$ pour divers ajustements ;
- Hausse de 2 393,0 k\$ en fonctionnement, soit 917,4 k\$ pour le projet de loi 18, 1 500,0 k\$ pour la transformation numérique et -24,4 k\$ pour les mesures d'optimisation gouvernementale;
- Hausse de 295,9 k\$ en amortissement;

L'utilisation des crédits renouvelables à la fin de l'exercice 2019-2020 se situe à 18 400,0 k\$.

BUDGET D'INVESTISSEMENTS

Le budget d'investissements au Livre des crédits est passé de 3 949,8 k\$ en 2019-2020 à 11 922,3 k\$ en 2020-2021. Cette augmentation est principalement attribuable aux travaux de mise en œuvre du projet de loi 18 visant la révision du dispositif de protection des personnes inaptes au Québec et à la transformation numérique.

Question 1	<p>Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2019-2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) les endroits et dates de départ et de retour; b) la copie des programmes et rapports de mission; c) les personnes rencontrées; d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.); e) les noms des ministres, députés, du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission; f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants; g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant; <ul style="list-style-type: none"> - les détails de ces ententes; - les résultats obtenus à ce jour; h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé; i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés; j) les points de presse tenus lors de ces missions et leurs coûts.
-------------------	--

Lieu et date	But du voyage	Coût	Nom des participants
France 22 au 27 avril 2019	Participation et présentation au congrès sur le droit des majeurs	4 638,07 \$	Denis Marsolais, curateur public Julie Baillargeon-Lavergne, Adjointe au curateur public
Toronto 26 au 29 mai 2019	Participation au Congrès annuel de l'Association nationale des tuteurs et des curateurs publics canadiens (ANTCP)	3 703,37 \$	Denis Marsolais, curateur public Julie Baillargeon-Lavergne, Adjointe au curateur public

Ventilation des coûts (en \$ canadien) :

Congrès droits des majeurs (France)	
Repas	1 043,77 \$
Déplacement	2 286,12 \$
Hébergement	1 308,18 \$
TOTAL	4 638,07 \$
Congrès annuel ANTCP (Toronto)	
Repas	549,73\$
Déplacement	636,68 \$
Hébergement	2 416,96 \$
Frais de participation	100,00 \$
TOTAL :	3 703,37 \$

Les renseignements concernant les dirigeants d'organisme, les titulaires d'un emploi supérieur et leurs accompagnateurs, en réponse à cette question, sont diffusés sur une base trimestrielle sur le site Internet du Curateur public en vertu du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4, paragraphe 18).

https://www.curateur.gouv.qc.ca/cura/fr/outils/acces_info.html



National Association of Public
Trustees and Guardians

Association Nationale de
Tuteurs et de Curateurs Publics

Conférence de 2019 de l'Association nationale de tuteurs et
de curateurs publics, Toronto (Ontario)

ORDRE DU JOUR

Hôtel InterContinental Toronto Centre
255, rue Front Ouest, Toronto (Ontario) M5V 2X3
Du 26 au 29 mai 2019

Le dimanche 26 mai 2019		
19 h – 21 h	Réception de bienvenue	Salle sur deux étages
Le lundi 27 mai 2019		
8 h 30 – 9 h	Inscription <i>Petit déjeuner intercontinental</i>	Salle Niagara
9 h – 9 h 15	Accueil et détails d'ordre logistique <ul style="list-style-type: none">▪ Kenneth Goodman, tuteur et curateur public, Ontario▪ Marian Jacko, avocate des enfants de l'Ontario▪ Lucie Carpentier, Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	Salles Ontario/Niagara
9 h 15 – 9 h 30	Reconnaissance des terres autochtones <ul style="list-style-type: none">▪ Taylor Peltier	Salles Ontario/Niagara
9 h 30 – 9 h 45	Mot d'ouverture <ul style="list-style-type: none">▪ Lindsey Park, adjointe parlementaire à la procureure générale de l'Ontario	Salles Ontario/Niagara
9 h 45 – 10 h 15	Sujet : Collaboration avec les partenaires communautaires relativement aux enquêtes sur les tutelles difficiles et aux soins personnels Présentateur : Adesh Ramganesch, gestionnaire, Enquêtes Ontario	Salles Ontario/Niagara

Ordre du jour de la Conférence de 2019 de l'Association nationale de tuteurs et de curateurs publics

10 h 15 – 10 h 45	<p>Sujet : Le point sur l'évolution du rôle d'Affaires autochtones et du Nord Canada</p> <p>Présentatrice : Holly Beaton, directrice</p>	Salles Ontario/Niagara
10 h 45 – 11 h	Pause-rafraîchissements	Salle Niagara
11 h – 12 h	<p>Sujet : Changer le profil des clients et la démographie des groupes de clients</p> <p>Présentatrices : Catherine Romanko, tutrice et curatrice pu Tanya Weber-Kinch, directrice, Services aux clients, Ontario</p>	Salles Ontario/Niagara
12 h – 12 h 30	<p>Sujet : Discussion de groupe sur l'affectation des ressources et du personnel</p> <p>Présentateurs : Doug Brown, tuteur et curateur public, Manitoba Kenneth Goodman, tuteur et curateur public, Ontario</p>	Salles Ontario/Niagara
12 h 30 – 13 h 30	<p>Déjeuner <i>Repas chaud offert par l'ANTCP et l'Ontario</i></p>	Salles Ontario/Niagara
13 h 30 – 14 h 30	<p>Sujet : Mariages de prédation et exploitation financière des aînés</p> <p>Présentateurs : Albert Oosterhoff, professeur, Faculté de droit, Université Western Kimberley A. Whaley, partenaire for</p>	Salles Ontario/Niagara
14 h 30 – 15 h 45	<p>Sujet : Prise de décisions en fin de vie</p> <p>Présentatrice : Dr Laura Hawryluck, M.Sc., M.D., FRCPC, professeure agrégée, médecine de soins intensifs, Université de Toronto</p>	Salles Ontario/Niagara
15 h 45 – 16 h	Pause-rafraîchissements	Salle Niagara

Ordre du jour de la Conférence de 2019 de l'Association nationale de tuteurs et de curateurs publics

<p>16 h – 16 h 30</p>	<p>Sujet : Recommandations et leçons tirées des vérifications d'optimisation des ressources</p> <p>Groupe d'experts : Kenneth Goodman, tuteur et curateur public, Ontario Denis Marsolais, curateur public du Québec Jessie Frost-Wicks, curatrice publique, Île-du-Prince-Édouard Shannon Ingraham-Christie, curatrice publique</p>	<p>Salles Ontario/Niagara</p>
<p>16 h 30 – 17 h</p>	<p>Sujet : Contrôles internes/au niveau de l'entité – séparation des tâches/surveillance de l'atténuation des risques/considérations antifraudes</p> <p>Présentateurs : Richard Rennie, DPF et directeur, Services financiers Carolyn Sitler, DPF, Services administratifs, techniques</p>	<p>Salles Ontario/Niagara</p>
<p>18 h 30 Dîner</p>	<p><i>À votre discrétion – Inscrivez-vous aux réservations de groupe</i></p>	

Le mardi 28 mai 2019		
8 h 30 – 9 h	Petit déjeuner-buffet exécutif	Salle Niagara
9 h – 9 h 10	Accueil et détails d'ordre logistique <ul style="list-style-type: none"> ▪ Marian Jacko, avocate des enfants de l'Ontario 	Salles Ontario/Niagara
9 h 10 – 10 h 30	Sujet : Groupe d'experts sur les enjeux touchant les enfants <ul style="list-style-type: none"> ▪ Décisions du Tribunal canadien des droits de la personne ▪ Législation fédérale sur la protection de l'enfance ▪ Utilisation des principes de l'arrêt <i>Gladue</i> dans les cas d'aide à l'enfance <p>Présentatrice : Sarah Clarke Clarke Child & Family Law</p>	Salles Ontario/Niagara
10 h 30 – 10 h 45	Pause-rafraîchissements	Salle Niagara
10 h 45 – 11 h 15	Sujet : Ententes de services bénévoles à la jeunesse (ESBJ) <p>Présentatrice : Shuah Roskies, avocate, droits personnels, ESBJ</p>	Salles Ontario/Niagara
11 h 15 – 12 h	Sujet : Hypothèques inversées <p>Présentatrice : Susan Fullerton, Ontario</p>	Salles Ontario/Niagara
12 h – 12 h 30	Photo de groupe – enseigne « Toronto » au Nathan Philips Square <ul style="list-style-type: none"> ▪ Marche de 15 minutes 	En face de l'enseigne « Toronto » au Nathan Philips Square (hôtel de ville)
12 h 30 – 13 h 45	Déjeuner À votre discrétion – Centre Eaton	Centre Eaton (en face de l'hôtel de ville)

<p>13 h 45 – 15 h 15</p>	<p>Sujet : « Sujets à volonté » – Discussion en groupe Présentateurs : a) Le traitement du cannabis – Dana Kingsbury, Colombie-Britannique b) Conventions internationales pour la protection des adultes inaptes – Jael Marques de Souza, Ontario c) Curatelle avec un organisme communautaire – Susan Fullerton, Ontario d) Responsabilité des agents des fonds en fiducie dans votre administration lors du décès d’un client adulte – Shannon Ingraham-Christie, Nouvelle-Écosse e) Régimes enregistrés d’épargne-invalidité – Denis Marsolais, Québec f) Empreintes numériques – Doug Brown, Manitoba</p>	<p>Salles Ontario/Niagara</p>
<p>15 h 15 – 15 h 30</p>	<p>Pause-rafraîchissements</p>	<p>Salle Niagara</p>
<p>15 h 30 – 17 h</p>	<p>Atelier : Prendre conscience : l’art de vivre en pleine conscience Présentatrice : Cheryl Whitt Instructrice de yoga certifiée et praticienne de la pleine conscience</p>	<p>Salles Ontario/Niagara</p>
<p>18 h 30</p>	<p>Activité sociale organisée Dîner <i>À votre discrétion – Inscrivez-vous aux réservations de groupe</i></p>	<p>The Rec Room – Roundhouse 255, boul. Bremner (près du Centre Rogers)</p>

Le mercredi 29 mai 2019		
8 h 45 – 9 h	Petit déjeuner intercontinental	Salle Niagara
9 h – 9 h 10	Accueil et détails d'ordre logistique ▪ Kenneth Goodman, tuteur et curateur public, Ontario	Salles Ontario/Niagara
9 h 10 – 10 h 30	Sujet : Blessures causées par la pression dans le milieu des soins de longue durée (Nouvelle-Écosse) Présentateur : Kim Buckler, agent principal des fonds en fiducie, Nouvelle-Écosse Sujet : La sexualité dans les établissements de soins de longue durée – consentement, capacité et devoir de diligence Présentatrice : Shannon Ingraham-Christie, curatrice publique,	Salles Ontario/Niagara
10 h 30 – 10 h 45	Pause-rafraîchissements	Salle Niagara
10 h 45 – 11 h 45	Sujet : Mises à jour législatives a) Commentaire sur un cas – Décision de la Cour suprême du Canada dans l'affaire <i>S.A. c. Metro Vancouver Housing Corp</i> , 2019 CSC 4 – Catherine Romanko, Colombie-Britannique b) <i>Adult Capacity and Decision-making Act</i> – Shannon Ingraham-Christie, Nouvelle-Écosse c) Changements à la législation sur les fiduciaires – Denis Marsolais, Québec d) Règlement général sur la protection des données de l'Union européenne – Katie Longo, Ontario e) Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée et les réformes de l'aide sociale – Tanya Weber-Kinch, Ontario	Salles Ontario/Niagara
11 h 45 – 12 h	Sujet : Rapports des sous-comités a) Problèmes bancaires (président, Colombie-Britannique) b) Éducation et formation (président, Alberta) c) Régimes enregistrés d'épargne-invalidité – Problèmes opérationnels (président, Saskatchewan) d) Planification stratégique (président, Manitoba)	Salles Ontario/Niagara

12 h – 12 h 10	Mot de clôture <ul style="list-style-type: none"> ▪ Kenneth Goodman, tuteur et curateur public, Ontario ▪ Marian Jacko, avocate des enfants de l'Ontario 	Salles Ontario/Niagara
12 h 10 – 13 h 30	Déjeuner <i>Repas froid offert par l'ANTCP et l'Ontario</i>	Salle Niagara
13 h 30 – 15 h 30	Assemblée générale annuelle <i>Premiers dirigeants seulement</i>	Salles Ontario/Niagara
18 h 30	Banquet de clôture – Tour CN <ul style="list-style-type: none"> ▪ Repas trois services incluant la montée vers le restaurant et un accès au plancher de verre (les détails suivront) 	TOUR CN

BILAN DES 10 ANS D'APPLICATION DE LA LOI DE 2007 ET RÉFORME DU DROIT DES MAJEURS PROTÉGÉS PAR LA LOI DU 23 MARS 2019

08:30 Accueil

08:45 Ouverture : propos introductifs

- J.-Ch. Pagnucco, Professeur de l'Université de Caen Normandie, Doyen de la Faculté de droit
- Ch. Alleaume, Professeur de l'Université de Caen Normandie, Directeur de l'Institut Demolombe (EA 967)

1ère table ronde : Regards doctrinaux sur la Loi du 5 mars 2007 et ses 10 ans d'application

Présidence : Mme le Professeur A. Batteur

- 09:00 1° Analyse des nouvelles institutions issues de la loi de 2007 (nouveaux concepts, nouvelles mesures, nouveaux équilibres)
- G. Raoul-Cormeil, Professeur à l'Université de Brest
- 2° Analyse de la loi sous l'angle de la jurisprudence : les 10 arrêts les plus marquants
- I. Maria, Professeur à l'Université de Grenoble
- 3° Discussions et éléments de conclusion
- A. Batteur, Professeure émérite de l'Université de Caen

10:30 Pause café

2ème table ronde : Regards des praticiens sur la Loi du 5 mars 2007 et ses 10 ans d'application

Présidence : Mme le Professeur M. Rebourg

- 11:00 1° Analyse des magistrats
- S. Helleux, TI Sables d'Olonne
 - H. Mornet, CA Douai
- 2° Analyse des mandataires judiciaires à la protection des majeurs
- C. Héryn-Gillier, Docteur en droit, juriste à l'Udaf 14
 - S. Roy, MJPM à titre individuel, représentant de la FNMJi
 - M.-H. Bielle, MJPM, déléguée régionale AN MJPM Nouvelle Aquitaine
- 3° Discussions et éléments de conclusion
- Mme Rebourg, Professeur à l'Université de Brest
- 4° Analyse du droit québécois
- Me F. Dupin, Avocat honoraire au Barreau de Montréal
 - Me D. Marsolais, Curateur public du Québec



12:30 Pause déjeuner

3ème table ronde : La réforme opérée par la loi du 23 mars 2019 et les perspectives d'avenir

Présidence : Mme A. Caron-Dégliose, Mairaine de la promotion du M2 droit civil – protection des personnes vulnérables

- 14:00 1° La réforme et l'union du majeur protégé (mariage, divorce, PACS)
- L. Mauger-Vielpeau, Professeur à l'Université de Caen Normandie
- 2° La réforme et la santé du majeur protégé
- M. Beauruel, Docteur en droit de l'Université de Caen Normandie
- 3° Inventaire, compte-rendus de gestion et sécurité juridique des tiers
- J.-M. Plazy, Professeur à l'Université de Bordeaux
- 4° La mesure unique de protection
- N. Peterka, Professeur à l'Université de Paris Est Créteil
- 5° Les perspectives de réforme et la procédure civile
- J.-J. Lemouland, Professeur à l'Université de Pau
- 6° Discussions et éléments de conclusion
- Mme A. Caron-Dégliose, Avocate générale à la Cour de cassation, Présidente de la mission interministérielle sur l'évolution de la protection juridique des majeurs (Rapport du 21 sept. 2018)

17:00 Fin du colloque



Images | assemblée nationale.fr/jorisse/photos

Question 2	<p>Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et dirigeants d'organismes pour 2019-2020:</p> <ul style="list-style-type: none">a) les raisons du déplacement;b) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;c) les coûts ventilés;d) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste: frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;e) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.
-------------------	--

Se référer à la question #1

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de l'organisme en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 24) : http://www.curateur.gouv.qc.ca/cura/fr/outils/acces_info.html#info

Question 3	<p>Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :</p> <p>a) la ventilation des sommes dépensées pour 2019-2020, et les prévisions pour 2020-2021;</p> <p>b) les noms des firmes de publicité retenues;</p> <p>c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);</p> <p>d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;</p> <p>e) le but visé par chaque dépense;</p> <p>f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;</p> <p>g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.</p>
-------------------	--

Liste des dépenses en publicité, en article promotionnels et en commandites

Type de dépense	b) Firme de publicité retenue	c) Mode d'octroi	e) But visé	a) Coûts
Publicité	S. O.	Gré à gré	Informé le grand public des différentes facettes de la mission du Curateur public, inviter la population à mieux se préparer face à l'inaptitude et augmenter la notoriété de l'organisme.	12 905,43 \$
Total				12 905,43 \$

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de l'organisme en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 24) : http://www.curateur.gouv.qc.ca/cura/fr/outils/acces_info.html#info

Question 4	<p>Liste des dépenses de publicité effectuées spécifiquement sur Internet (Facebook, Amazon, etc.) en indiquant :</p> <p>a) la ventilation des sommes dépensées pour 2019-2020, et les prévisions pour 2020-2021 ;</p> <p>b) les noms des firmes de publicité retenues ;</p> <p>c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) ;</p> <p>d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes ;</p> <p>e) le but visé par chaque dépense ;</p> <p>Lorsque le contrat est conclu par l'intermédiaire d'une firme de publicité, détailler les publicités effectuées sur Internet.</p>
-------------------	--

Liste des dépenses en publicité effectuées spécifiquement sur Internet

Type de dépense	b) Firme de publicité retenue	c) Mode d'octroi	e) But visé	a) Coûts
Publicité	S. O.	Gré à gré	Informé le grand public des différentes facettes de la mission du Curateur public, inviter la population à mieux se préparer face à l'inaptitude et augmenter la notoriété de l'organisme.	12 905,43 \$
Total				12 905,43 \$

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de l'organisme en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 24) : http://www.curateur.gouv.qc.ca/cura/fr/outils/acces_info.html#info

Question 5	<p>Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) séparément :</p> <p>Par le cabinet ministériel :</p> <p>a) les sommes dépensées en 2019-2020 et les prévisions pour 2020-2021, ventilées par type d'événement;</p> <p>b) le but visé par chaque dépense;</p> <p>c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement.</p> <p>Par le ministère ou l'organisme :</p> <p>d) les sommes dépensées en 2019-2020 et les prévisions pour 2020-2021, ventilées par type d'événement;</p> <p>e) le but visé par chaque dépense;</p> <p>f) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement.</p> <p>Par un professionnel ou par une firme externe :</p> <p>g) les sommes dépensées en 2019-2020 et les prévisions pour 2020-2021, ventilées par type d'événement;</p> <p>h) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;</p> <p>i) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);</p> <p>j) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;</p> <p>k) le but visé par chaque dépense;</p> <p>l) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement.</p>
-------------------	---

Le Curateur public du Québec a organisé une conférence de presse et tenu un stand dans certains événements, mais aucun professionnel ou firme de publicité n'a participé à ces projets (h).

f) Type d'événement	e) But visé	Fournisseurs	d) Sommes dépensées
Salon des aidants et des aînés, édition de Shawinigan (5 mai 2019)	Faire connaître les moyens de protéger une personne inapte.	L'Appui Mauricie pour les proches aidants d'aînés (location d'espace et matériel d'exposition)	300 \$
Conférence de presse sur le projet de loi 18 (10 avril 2019)	Annoncer le dépôt du projet de loi 18.	Gastronomie Signé par Marie-Chantal Lepage Musée national des beaux-arts (location d'espace)	2 752 \$
Salon FADOQ Québec et Chaudière-Appalaches 2019 (27 au 29 septembre 2019)	Faire connaître les moyens de protéger une personne inapte.	FADOQ régions de Québec et Chaudière-Appalaches (location d'espace et matériel d'exposition)	1 695 \$
Salon FADOQ Richelieu-Yamaska (2 octobre 2019)	Faire connaître les moyens de protéger une personne inapte.	FADOQ région Richelieu-Yamaska (location d'espace et matériel d'exposition)	250 \$
Salon FADOQ Estrie (16 et 17 novembre 2019)	Faire connaître les moyens de protéger une personne inapte.	FADOQ région Estrie (location d'espace et matériel d'exposition)	860 \$

Salon VISEZ DROIT (30 mars au 2 avril 2020) ¹	Faire connaître les moyens de protéger une personne inapte.	Barreau de Montréal (location d'espace et matériel d'exposition)	790 \$
Salon Carrefour 50 ans+ 2020 (24 au 26 avril 2020) ²	Faire connaître les moyens de protéger une personne inapte.	Groupe Pro Expo (location d'espace et matériel d'exposition)	1 650 \$

¹ Le Salon VISEZ DROIT a été annulé conformément à l'ordonnance faite par le premier ministre, M. François Legault, aux organisateurs d'événements publics d'annuler tout rassemblement accueillant plus de 250 personnes afin de ralentir la propagation de la Covid-19.

² Le Salon Carrefour 50 ans+ 2020 a été annulé conformément à l'ordonnance faite par le premier ministre, M. François Legault, aux organisateurs d'événements publics d'annuler tout rassemblement accueillant plus de 250 personnes afin de ralentir la propagation de la Covid-19.

Question 6	<p>La liste des dépenses en formation de communication :</p> <p><u>Organisée par le ministère ou l'organisme :</u></p> <p>a) les sommes dépensées en 2019-2020 et les prévisions pour 2020-2021, ventilées par type d'événement;</p> <p>b) le but recherché par chaque dépense;</p> <p>c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.</p> <p><u>Données par un professionnel ou une firme externe:</u></p> <p>d) les sommes dépensées en 2019-2020 et les prévisions pour 2020-2021;</p> <p>e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;</p> <p>f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);</p> <p>g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;</p> <p>h) le but visé par chaque dépense;</p> <p>i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.</p>
-------------------	--

Liste des dépenses en formation de communication organisée par le ministère ou l'organisme.

Aucune formation en communication n'a été organisée par le ministère ou l'organisme.

Liste des dépenses en formation de communication organisée par un professionnel ou une firme externe

g) Fournisseurs	h) But visé par la dépense	i) Nombre de formations	d) Sommes dépensées en 2019-2020
Conférences Infopresse	Communications et relations publiques : mieux promouvoir et protéger sa réputation	1 formation	409 \$ (1 personne)
La firme Acti-Com	L'écriture stratégique	1 formation	2 000 \$ (16 personnes)
En Clair Service-Conseil Inc.	La rédaction claire et vulgarisée	3 formations	5 025 \$ (60 personnes)
La firme Acti-Com	L'art de faire des présentations influentes	1 formation	2 000 \$ (9 personnes)
Université de Montréal	Maîtriser le logiciel Photoshop	1 formation	74 \$ (1 personne)
Commission scolaire de Montréal	Perfectionnement du français écrit	1 formation	360 \$ (10 personnes)
Total			9 868 \$

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de l'organisme en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphes 22 et 23) : http://www.curateur.gouv.qc.ca/cura/fr/outils/acces_info.html#info

Question 7	La liste des dépenses en formation de communication organisée pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés en indiquant : a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2019-2020 et les prévisions pour 2020-2021; b) le but visé par chaque dépense; c) la nature de la formation; d) les personnes ou la firme qui ont donné la formation; e) les personnes qui ont reçu la formation ainsi que le titre de leur fonction.
-------------------	---

Cette question ne concerne pas le Curateur public.

Question 8	<p>Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, excluant le cabinet ministériel en 2019-2020, en indiquant:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) les noms du professionnel ou de la firme; b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final); c) le détail des travaux ou services effectués (but visé); d) la date d'octroi du contrat; e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments; f) l'échéancier; g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions. <p>Lorsque le contrat est octroyé par le cabinet ministériel, l'indiquer.</p>
-------------------	---

Fournisseur	Montant ¹
Bureau du curateur	
Le C3 Hôtel Art de Vivre	8 547,61
AIR TRANSAT	1 347,58
Direction de l'audit interne et de la gestion des risques	
Guerard, Éric (CPA auditeur)	13 578,38
Hôtel Palace Royal (Hôtel Palace Royal inc.)	1 285,21
Université Laval	1 275,00
Direction générale des services aux personnes - Bureau du DG	
Hôtel des Coutellier inc.	1 509,25
Direction du soutien à la qualité et à la performance (DSQP)	
Autocars Orléans Express inc.	1 083,41
École nationale d'administration publique (ENAP)	23 940,00

^{1 1} Seuls les contrats de plus de 1000\$ et inférieurs à 25 000\$ figurent à ce tableau.

Fournisseur	Montant¹
Federal Express Canada Ltée	2 308,20
Neopost services location Canada limitée	1 308,20
Novexco inc. (Hamster)	3 816,23
Postes Canada	14 940,11
Purolator inc.	35 200,78
Tab Products of Canada	35 366,95
Direction territoriale SUD	
9247-9724 Québec inc. (Groupe Gagnon)	2 063,45
Communauto inc.	2 738,67
Compagnie de location d'autos Entreprise Canada, La	1 115,63
Europea espace boutique, traiteur et pâtisserie	1 083,00
Gaumond et Associés Huissiers S.E.N.C.	2 479,79
Grand & Toy limitée	1 654,00
Hôtel Dauphin Longueuil	3 332,70
Huissiers Sherbrooke inc.	1 522,31
Novexco inc. (Hamster)	1 634,15
Paquette & associés, huissiers de Justice S.E.N.C.R.L.	5 913,97
Postes Canada	17 112,49
SP, Huissier de justice inc.	1 458,89
Staples Advantage	1 844,96
STM	1 280,00

Direction territoriale MONTRÉAL	
9247-9724 Québec inc. (Groupe Gagnon)	1 389,85
Arcadia inc.	1 124,21
Centre intégré univ. santé et serv. soc. de l'Est Île-Montréal	1 250,00
Europea espace boutique, traiteur et pâtisserie	1 087,80
Gestion d'achats Ram inc.	2 722,91
Grand & Toy limitée	3 402,50
Hainault Gravel huissiers de justice inc.	10 497,74
Novexco inc. (Hamster)	1 840,64
Paquette & associés, huissiers de Justice S.E.N.C.R.L.	1 243,19
Postes Canada	7 520,69
Technologia	1 700,00
Direction territoriale NORD	
2313-7292 Québec inc. (Location escompte d'autos et camions)	2 402,57
Compagnie de location d'autos Enterprise Canada, La	4 542,03
Gestion d'achats Ram inc.	1 008,10
Grand & Toy limitée	1 784,00
Groupe Voyages VP	10 762,90
Hôtel Comfort Inn & Suites St-Jérôme	14297,02
Hôtel le Dauphin Montréal centre-ville	1 770,86
Hôtellerie de Gaspard ltée (Motel Deville)	2 142,54
Novexco inc. (Hamster)	4 444,06
Paquette & associés, huissiers de Justice S.E.N.C.R.L.	6 487,73

Paradis Montpetit Beauchamp inc.	1 280,09
Postes Canada	13 770,98
QRX Groupe de technologie enr	1 671,48
Tremblay, Huissiers de justice inc.	3 873,60
Trudel, Huissiers de justice inc.	1 017,27
Direction territoriale EST	
Confidentiel déchetage de documents inc.	1 532,50
Édifice les Façades inc.	1 466,86
Enterprise loc. d'autos	3 739,88
Étude Coulombe, Dubé, huissiers de justice - Div. de Gagnon, Sénéchal, Coulombe	4 950,56
Étude Jean-Marc Claveau	1 006,18
Étude Pierre Blier, huissier de justice inc.	1 115,65
Grand & Toy limitée	4 266,00
Grand Hôtel Times	2 318,40
Hôtel Dauphin Montréal Centre-Ville	1 900,26
Hôtel des Coutelliers	1 920,96
Hôtel Le Manoir	1 038,16
Hôtel Rimouski	3 204,38
Hôtel Sépia	1 069,28
Hôtel Zéro 1	3 985,79
Institut de tourisme du Québec	1 606,90
Le Grand Hôtel Times Inc.	2 098,98
Lévesque huissiers de justice inc.	1 356,71

Location Discount	6 421,26
Novexco inc. (Hamster)	2 693,66
Palais de justice de Chicoutimi	1 033,00
Palais de justice de Québec	4 456,00
Palais de justice de Rimouski	1 029,00
Postes Canada	7 531,00
Staples Advantage	2 927,76
Tremblay Raiffaud inc.	1 008,69
VIA Rail	4 377,10
Direction de l'administration des patrimoines	
A. Derome co. ltée	1 355,00
CEGEP Marie-Victorin	2 400,00
La Compagnie de location d'autos Entreprise Canada	6 177,87
Frais Café NPH inc.	1 308,01
Hôtel Palace Royal (Hôtel Palace Royal inc.)	1 206,81
Novexco inc. (Hamster)	5 802,45
Wolters Kluwer Québec ltée	2 637,18
Secrétariat général	
Ass. sur l'accès et la protection de l'information [A.A.P.I]	1 805,00
Autocars Orléans Express inc.	1 185,10
In Fidem inc. (En toute confiance inc.)	5 575,00
Stratégie organisation et méthode SOM Inc.	1 610,00

Direction de la recherche, des politiques et des statistiques	
Courrier parlementaire, Le (Publication Mass-Média inc.)	2 000,00
Meltwater News Canada inc.	9 900,00
Solutions Outsidesoft inc., Les	1 195,00
Sonia Rioux recherche marketing	8 328,00
Wolters Kluwer Québec ltée	1 046,00
Direction de la production en technologies de l'information	
Ancile solutions inc.	8 262,17
Aptum Technologies [Canada] inc.	4 800,00
Bell Canada (Compagnie de téléphone Bell du Canada)	7 771,05
Binatek inc.	1 219,00
Brault et Martineau	8 136,97
Caseware Cloud Ltd	4 497,00
Caseware Idea inc.	5 950,00
CBCI Télécom	4 892,58
CBCI Télécom Canada inc.	3 558,00
Cogeco Services Réseaux inc.	4 000,00
Collège d'Enseignement Général et Professionnel Marie-Victorin	23 887,50
Compugen inc.	10 772,73
Connex Québec inc.	13 282,28
Consulis environnement de bureau inc. (Boutique Ergoburo solution)	3 318,49
Courrier sécuritaire inc.	2 326,50
ESI Technologies de l'information inc.	1 959,12

Fresche Solutions inc.	1 736,43
Genesis Integration inc.	14 990,44
Genesis Integration inc.	17 703,09
Hypertec Systèmes inc.	6 638,95
Informatique Pro-Contact inc.	6 150,00
Informatique Pro-Contact inc.	8 950,00
Informatique Pro-Contact inc.	5 148,00
INSO	2 105,25
INSO	3 895,50
INSO	2 586,41
IT2GO Solutions	15 444,75
Keyrus Canada inc.	22 790,00
Micro Logic Sainte-Foy ltée	1 789,40
Micro Logic Sainte-Foy ltée	2 536,00
Micro Logic Sainte-Foy ltée	15 672,78
Octopus-ITSM.Com inc.	20 100,00
Planaxis Canada inc.	4 200,00
QlikTech Corporation	6 039,23
Softchoice LP	3 143,03
Softchoice LP	3 224,90
Softchoice LP	5 303,10
Softchoice LP	15 980,00
Softchoice LP	10 810,40

Softchoice LP	11 250,68
Stanex inc.	7 430,00
SVI E solutions inc.	4 040,00
TeamViewer GmbH	2 388,00
Victrix conseil inc.	2 689,48
Victrix conseil inc.	2 689,48
Vidéotron ltée	1 799,40
Direction des ressources financières et matérielles	
9188-3694 Québec inc.	1 185,00
9247-9724 Québec inc. (Groupe Gagnon)	7 842,85
A.D.I. Art design international inc.	11 947,00
Arcadia inc.	1 350,00
Association de taxi Diamond de Montréal	1 673,59
Bell Canada	4 961,65
Binatek inc.	3 136,00
Complexe 600 RLO S.E.C	5 379,48
Conciergerie Speico inc.	1 677,50
Déménagement Mont-Bruno/Lakeshore inc.	18 393,13
Déménagement Universel inc.	4 309,25
Édifice les Façades inc.	1 148,78
F.D. Jul inc.	2 802,79
Garda du Canada	1 089,00
Gestion d'achats Ram inc.	21 297,94

Global Upholstery Co. Inc.	1 170,00
Grand & Toy limitée	22 836,00
Groupe Secur Plus	1 703,40
Ingénierie Carmichael ltée	1 179,20
Institut de la Gestion Financière du Canada	1 038,00
Moore Canada Corporation	6 698,70
Néopost Canada limitée	4 512,82
Novexco inc. (Hamster)	4 598,10
Paquette & associés, huissiers de Justice S.E.N.C.R.L.	1 142,16
Pitney Bowes du Canada ltée	4 021,44
Pitney Bowes du Canada ltée	2 604,12
Produits sanitaires Sydco inc.	2 264,40
Quench Canada, inc.	1 134,00
Relocalisation Quali-T Plus inc. (9117-6479 Québec inc.)	6 271,25
Ricoh Canada inc.	3 915,39
Rogers Communications Canada inc.	93 503,83
Sécurité Saturn inc.	4 196,50
Segacomm inc.	1 886,10
Serrurier Sirois inc.	4 771,70
Services d'eau Jonli inc., Les (Jonli Water Services)	2 212,00
Shred-it International ULC (inactif)	1 592,13
Staples Advantage	7 209,53
Stericycle Communication Solutions, ULC	15 559,18

STM	3 977,50
Taxi Coop Ste-Foy Sillery	1 353,63
Teknion Roy & Breton inc.	4 524,30
Telus Communications inc.	7 937,02
Tenaquip limitée	1 223,11
Direction générale des affaires juridiques - Bureau du DG	
Budgetauto inc. (Budget)	1 774,45
Hôtel PUR Québec LP	2 381,63
Novexco inc. (Hamster)	1 482,91
Paquette & associés, huissiers de Justice S.E.N.C.R.L.	3 390,82
Pelletier & Cie avocat inc.	20 748,02
Thomson Reuters Canada	7 799,46
Wolters Kluwer Québec ltée	5 376,00
Direction des opérations juridiques	
CEGEP Marie-Victorin	1 200,00
Chambre des notaires	15 637,00
Hôtel le Dauphin Montréal centre-ville®	1 106,38
Gagnon & Gagnon, notaires	1 080,00
Murdoch Archambault avocats inc.	2 497,50
Square Phillips, Hôtel & Suites, Le	2 901,16
Direction des communications	
Accent impression inc.	3 563,00
Budgetauto inc. (Budget)	2 333,98

Deschamps impression inc.	2 940,00
Deschamps impression inc.	3 008,00
FADOQ -Régions de Québec et Chaudière-Appalaches	1 695,00
Groupe Pro-Expo	1 650,00
I.C.I. Influence communications inc.	2 782,88
Impressions Litho-Pro inc., Les	1 095,00
Impressions Litho-Pro inc., Les	2 880,00
Impressions Litho-Pro inc., Les	1 610,00
Imprimerie Héon & Nadeau ltée	3 645,99
Kennedy, Nicole	8 291,80
Novexco inc. (Hamster)	2 848,91
Numérix Média	3 170,00
Productions Kaméléon (9385-4578 Québec inc.)	1 907,50
Provençal, Fanny	1 000,00
Provençal, Fanny	3 275,00
Publication FaceBook	12 335,22
Traduction Proteus inc.	9 929,02
Direction des ressources humaines	
Vérifications mondiales Mintz	3 705,00
Acti-Com	4 000,00
AFI expertise	4 500,00
Aubut, Jocelyn (médecin)	3 545,00
Bandulet, Sonia (artiste Joaillier)	2 785,00

Barreau du Québec	11 200,00
Barreau du Québec	1 163,95
CIRA services médicaux	5 645,00
Commission scolaire de Montréal (CS de Montréal)	3 120,00
Communications Infrarouge inc.	1 004,50
Conférence "Les affaires"	4 171,86
Doussou inc.	4 350,00
DSI Data Science Institute inc.	4 484,02
École de technologie supérieure	6 261,80
École nationale d'administration publique (ENAP)	10 120,00
En Clair Service-Conseil inc.	5 025,00
Évaluations Burex inc.	1 023,80
Examed Clinique Travail Santé inc.	2 050,00
FFA	6 150,00
FGT conseillers en formation, gestion et technologie inc.	23 989,58
Formation Kaptiva Inc.	1 350,00
Formation Qualitemps inc.	1 902,50
Forum des jeunes de la Fonction publique québécoise	1 750,00
Fusium Solutions	2 830,32
Global Lingua	1 946,25
Groupe Contex Inc. Événements les affaires	1 935,00
HEC Montréal	7 499,50
Hôtel Plaza Québec (3089-3242 Québec inc.)	1 227,51

Lizotte Médico-Experts	1 475,00
MLS-Montréal Langue et Savoir	9 420,00
Les Montres Timexury inc.	1 193,28
Novexco inc. (Hamster)	2 230,68
Optima santé globale inc.	26 884,88
Ordre des comptables professionnels agréés du Québec	6 320,00
ParaMed Clinique Services Santé	2 075,00
Part du Chef	1 194,40
PRD Communication	4 961,25
Regroupement de réseaux en santé des personnes au travail	2 090,00
Sandman Hôtel Montréal Longueuil	2 070,30
Technologia Formation	1 219,00
Technologia Formation	1 570,00
Technologia Formation	1 700,00
Université de Laval	4 025,00
Valiantys inc.	4 500,00
Direction générale de la gouvernance et de la transformation - Bureau du DG	
9392-8497 Québec inc.	17 970,00
Gilles Bourdeau conseil inc	3 375,00
Jpoint Consulting Inc	13 425,00
Bureau de la gouvernance et de la transformation (BGT)	
2418-4863 Québec inc. (Copiexpress enr.)	3 980,00
3731537 Canada inc.	1 309,00

Beauchamp et Gilbert, Notaires inc.	4 470,00
Le C3 Hôtel Art de Vivre	1 184,41
HEC Montréal	2 750,01
Hilton Québec	1 068,52
Hôtel Château Laurier Québec	1 209,94
Impressions Litho-Pro inc.	1 045,00
Jpoint Consulting Inc	11 025,00
Linéaire, Infographie inc.	2 895,00
Novexco inc. (Hamster)	1 591,14
Ordre travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec	28 800,00
SISCA Gestion d'affaires inc.	3 250,59
Tabasko Communications inc.	5 120,00
UQAM, Service de formation continue	13 455,00

Pour les contrats de 25 000 \$ et plus, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et ces informations sont aussi disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca/>

Question 9	Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant : a) la liste des soumissions et le montant de chacune; b) la grille d'évaluation des soumissions; c) la justification du choix du soumissionnaire retenu; d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat; e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.
-------------------	--

DTI19-054 : Services professionnels en développement Oracle et Web

a) Soumissionnaires :

- i) Systematix Technologies de l'Information Inc. (Systematix) : 26 996 386,01 \$
- ii) Cofomo inc. : 26 701 686,75 \$

À noter que les firmes Alithya Canada et R3D Conseil ont répondu à l'appel d'offres par la transmission du questionnaire de non-participation (réf. article 1.13 du document "Cahier de consultation des entreprises").

Ces informations sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/>.

Question 10	<p>Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2019-2020 :</p> <ul style="list-style-type: none">a) liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;e) une description de son mandat;f) la date de début de son contrat;g) la date prévue de fin de son contrat;h) sa rémunération annuelle.
--------------------	---

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000\$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

Question 11	<p>Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques initié pour l'exercice financier 2019-2020, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le nom du projet; b) la nature du projet; c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu); d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet; e) les plus récentes évaluations du coût du projet; f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière; g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet; h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates; i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour; j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet; k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère : <ul style="list-style-type: none"> - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants; l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics; m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI.
--------------------	--

En 2019-2020, le Curateur public a poursuivi ses projets de développement informatique, d'optimisation et d'amélioration des services à la clientèle. Ces projets inscrits au plan d'action annuel de l'organisation sont arrimés aux priorités stratégiques. Ils font également partie de la programmation des investissements et des dépenses (PIDRI) du Curateur public au chapitre des nouveaux développements informatiques ou des travaux en continuité de plus de 100 000 \$.

Les projets de développement informatique de plus de 100 000 \$ pour 2019-2020 sont tous des projets en parachèvements, à l'exception des travaux du dossier d'affaires du projet 2857 – Opérationnalisation du projet de loi 18 qui ont été initiés en 2019-2020. Le tableau de la page suivante donne le statut des projets en date du 31 mars 2020.

Par ailleurs, l'information sur les projets informatiques de plus de 100 000 \$ est également disponible sur le site Internet du Tableau de bord en ressources informationnelles à l'adresse suivante : <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/tableau-de-bord/>.

Question 11

Projets de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000\$ initié en 2019-2020

Étude des crédits 2019-2020 Question 11 - Annexe							
Nom du projet informatique (A)	Nature du projet (B)	Montant initial prévu (D)	Opportunité pour du logiciel libre (L)	Sommes dépensées en 2019-2020 (F)	Dépense totale du projet en date du 31 mars 2020 (F)	Pourcentage d'avancement (I)	Nombre et liste des pénalités (M)
<i>Projet 2857 - Opérationnalisation du projet de loi 18 (Dossier d'affaires)</i>	Développement applicatif	446 000 \$	S.O.	281 614 \$	281 614 \$	70%	S.O.

<p>Question 12</p>	<p>Pour chaque projet de développement informatique en infonuagique, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none">a) le nom du projet ;b) la nature du projet ;c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu) ;d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet ;e) les plus récentes évaluations du coût du projet ;f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière ;g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet ;h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates ;i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour ;j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet ;k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :<ul style="list-style-type: none">□ la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants.l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique-cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.
---------------------------	---

Veillez-vous référer à la réponse de la question 11.

Question 13	<p>De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2019-2020 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) la photocopie; b) le mobilier de bureau; c) l'ameublement; d) la décoration et l'embellissement; e) le distributeur d'eau de source; f) le remboursement des frais de transport; g) le remboursement des frais d'hébergement; h) le remboursement des frais de repas; i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes; j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement : <ul style="list-style-type: none"> I. a) au Québec; II. b) à l'extérieur du Québec.
--------------------	--

DÉPENSES POUR LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

a) Photocopie	72 238,15 \$
b) Mobilier de bureau	47 295,70 \$
c) Ameublement	0 \$
d) Décoration ou embellissement (location d'une œuvre d'art pour deux ans)	770,00 \$
e) Distributeurs d'eau de source	0 \$
f) Frais de transport	284 353,33 \$
g) Frais d'hébergement	110 272,23 \$
h) Frais de repas	71 110,51 \$
i) Frais d'alcool et de fêtes	0 \$
j) Dépenses relatives à la participation à des congrès, colloques et tout type de perfectionnement ou ressourcement (incluant les salaires)	
I.a) au Québec	
Montant pour l'année financière 2019-2020	970 008 \$
II.b) à l'extérieur du Québec	
Montant pour l'année financière 2019-2020	14 008 \$

Question 14	<p>Séparément, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2019-2020 et la ventilation pour chaque mois, de chaque dépense reliée à la téléphonie :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le nombre de téléphones cellulaires (« Blackberry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés; b) le nombre de tablettes électroniques utilisées (IPAD ou autres); c) les coûts d'acquisition des appareils; d) le coût d'utilisation des appareils; e) le coût des contrats téléphoniques; f) les noms des fournisseurs; g) le nombre de minutes utilisées; h) le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés directement par le cabinet, le ministère ou l'organisme; i) le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme; j) les coûts de résiliation, s'il y a lieu; k) le nombre d'ordinateurs portables utilisés ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil.
--------------------	---

c) Coût d'acquisition des appareils	1 894,74 \$
d) Coût d'utilisation des appareils	101 284,97 \$
e) Coût mensuel des contrats téléphoniques	

Pour la période du 1^{er} avril 2019 au 20 octobre 2019, Contrat CSPQ :

- Téléphones cellulaires intelligents :
 - Rogers :
 - Appareil subventionné : 33,90 \$ / mois
 - Appareil non subventionné : 27,90 \$ / mois
 - Telus
 - Appareil non subventionné : 28,15 \$ / mois
- Téléphones cellulaires voix seulement :
 - Rogers (Appareil subventionné et non – subventionné) : 9,20\$ / mois
 - Telus :
 - Appareil subventionné : 10,45 \$ / mois
 - Appareil non – subventionné : 7,45 \$ / mois

Pour la période du 21 octobre 2019 au 31 mars 2020, Contrat CSPQ :

- Téléphones cellulaires intelligents :
 - Rogers :
 - Appareil subventionné : 33,90 \$ / mois
 - Appareil non subventionné : 27,90 \$ / mois
 - Telus
 - Appareil subventionné : 31,90 \$ / mois
 - Appareil non subventionné : 17,90 \$ / mois
- Téléphones cellulaires voix seulement :
 - Rogers (Appareil subventionné et non – subventionné) : 9,20\$ / mois

h) Coût des frais d'itinérance	278,34 \$
Proportion assumée directement par l'organisme	100,00 %
i) Coût lié aux dépassements des forfaits de données	229,48 \$
Proportion assumée directement par l'organisme	100,00 %
j) Coût de résiliation	144,00 \$

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du Curateur public en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 25). <http://www.curateur.gouv.qc.ca>

Question 15	<p>Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'Éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que pour les prévisions pour 2020-2021:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et plus; b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de moins de 35 ans; c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel; d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congés de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi; e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) – le coût moyen par employé, selon la classe de travail; f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel; g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi; h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique; i) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoit une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers; j) l'évolution des effectifs réguliers par catégories d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions); k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir; l) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie; m) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions); n) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires; o) le nombre d'employés permanents et temporaires; p) le nombre de départs volontaires, ventilé par raison du départ. q) le nombre de postes abolis, ventilé par corps d'emploi. r) l'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs, par année, depuis l'instauration de la loi. s) le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région
--------------------	--

Pour l'année financière 2019-2020

15a) et 15b) Le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.)

Voir les tableaux ci-joints.

15c) Le nombre total de jours de maladie pris par le personnel

11 925,74 jours de maladie

15d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congés de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi

Regroupement catégorie d'emploi	Catégorie d'emploi	Effectif*	Réserve + banque de jours de maladie	Moins de 10 jours	10 à 50 jours	50 à 100 jours	100 jours et plus
01 Cadres et TES	Emplois supérieurs	2	0,00	2	0	0	0
	Cadres	40	1 777,93	10	18	6	6
02 Professionnels	Professionnels	417	12 821,27	213	128	42	34
03 Fonctionnaires	Personnel de bureau	83	731,55	64	15	4	0
	Techniciens et assimilés	210	3 103,29	132	61	16	1
05 Étudiants et stagiaires	Étudiants et stagiaires	64	0,00	64	0	0	0
Total*		816	18 434,04	485	222	68	41

* N'inclut pas 4 employés ayant un statut d'affectation secondaire (3 professionnels et 1 technicien)

15e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) – le coût moyen par employé, selon la classe de travail

Heures supplémentaires	Nombre d'heures
Total d'heures effectuées	12 362,27
Total d'heures payées	6 819,93
Total d'heures compensées	5 542,34

Classe de travail	Nombre d'employés	Coût moyen par employé
Cadres	0,00	0,00 \$
Professionnels	218,00	2 364,91 \$
Personnel du bureau et techniciens	122,00	711,08 \$

15f) Le nombre total de jours de vacances pris par le personnel

13 777 jours

15g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;

Regroupement catégorie d'emploi	Catégorie d'emploi	Effectif*	Réserve de jours de vacances	Moins de 10 jours	10 à 50 jours	50 à 100 jours	100 jours et plus
01 Cadres et TES	Emplois supérieurs	2	72,00	0	1	1	0
	Cadres	40	604,14	22	16	2	0
02 Professionnels	Professionnels	417	2 549,38	308	103	5	1
03 Fonctionnaires	Personnel de bureau	83	509,39	59	22	2	0
	Techniciens et assimilés	210	1 330,59	147	63	0	0
05 Étudiants et stagiaires	Étudiants et stagiaires	64	61,21	60	4	0	0
Total*		816	5 126,72	596	209	10	1

* N'inclut pas 4 employés ayant un statut d'affectation secondaire (3 professionnels et 1 technicien)

15h) Nombre de plaintes pour harcèlement psychologique

Cette sous-question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

15i) Le nombre de personnes et la répartition par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels) qui reçoit une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère et qui reçoit également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers

En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. Le paragraphe 1° de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.

15j) L'évolution des effectifs réguliers par catégories d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions)

Région no.	Objet	Personnel d'encadrement	Professionnels	Personnel de bureau	Techniciens et assimilés	Total
01	Bas Saint-Laurent (Rimouski)	0	3	0	0	3
02	Saguenay/Lac-Saint-Jean	0	3	0	0	3
03	Capitale-Nationale	4	33	5	16	58
04	Mauricie (Trois-Rivières)	0	6	0	1	7
05	Estrie (Sherbrooke)	0	8	0	3	11
06	Montréal	31	244	46	119	440
07	Outaouais (Gatineau)	0	3	0	0	3
08	Abitibi-Témiscamingue (Rouyn)	0	3	0	1	4
15	Laurentides (Saint-Jérôme)	4	28	5	15	52
16	Montérégie (Longueuil)	3	25	2	11	41
17	Centre-du-Québec (Victoriaville)	0	2	0	2	4
	Total	42	358	58	168	626

15k) L'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir

71 employés ont bénéficié d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir.

15l) Le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie

8 employés ont bénéficié d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie.

15m) Le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions)

Objet	Personnel d'encadrement	Professionnels	Techniciens et personnel de bureau	Total
Montréal (06)	31	284	212	527
Capitale-Nationale (03)	4	42	28	74
Saguenay/Lac-Saint-Jean (02)	0	4	0	4
Bas Saint-Laurent (Rimouski) (01)	0	5	0	5
Laurentides (Saint-Jérôme) (15)	4	31	26	61
Mauricie (Trois-Rivières) (04)	0	7	1	8
Abitibi-Témiscamingue (Rouyn) (08)	0	3	1	4
Outaouais (Gatineau) (07)	0	3	0	3
Montérégie (Longueuil) (16)	3	29	19	51
Estrie (Sherbrooke) (05)	0	10	5	15
Centre-du-Québec (Victoriaville) (17)	0	2	2	4
Total	42	420	294	756
* Incluant le poste du dirigeant d'organisme				

15n) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

15o) Le nombre d'employés permanents et temporaires

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

15p) Le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

15q) Le nombre de postes abolis, ventilé par corps d'emploi

Aucun poste n'a été aboli.

15r) L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

15s) Le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région

Objet	Personnel d'encadrement	Professionnels	Techniciens et personnel de bureau	Total
Montréal (06)	1	26	16	43
Capitale-Nationale (03)	0	11	6	17
Saguenay/Lac-Saint-Jean (02)	0	0	0	0
Bas Saint-Laurent (Rimouski) (01)	0	0	0	0
Laurentides (Saint-Jérôme) (15)	0	2	1	3
Mauricie (Trois-Rivières) (04)	0	0	0	0
Abitibi-Témiscamingue (Rouyn) (08)	0	0	0	0
Outaouais (Gatineau) (07)	0	0	0	0
Montérégie (Longueuil) (16)	1	1	4	6
Estrie (Sherbrooke) (05)	0	0	0	0
Centre-du-Québec (Victoriaville) (17)	0	0	0	0
Total	2	40	27	69

FICHE SYNTHÈSE

Question 15_a_b	Le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, pour chaque catégorie d'emplois (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) pour 2019-2020											
Répartition par tranches d'âge	Moins de 35 ans						35 ans et plus					
Catégories	Femmes		Hommes		Total		Femmes		Hommes		Total	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Aucune catégorie	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Personnel d'encadrement	0	0,00%	1	0,83%	1	0,83%	23	3,62%	18	2,83%	41	6,45%
Professionnels	65	54,17%	16	13,33%	81	67,50%	240	37,74%	98	15,41%	338	53,14%
Fonctionnaires	29	24,17%	9	7,50%	38	31,67%	196	30,82%	61	9,59%	257	40,41%
Total	94	78,33%	26	21,67%	120	100,00%	459	72,17%	177	27,83%	636	100,00%
Proportion par tranche d'âge	15,87%						84,13%					

Note : Données fournies par le système SAGIR

FICHE SYNTHÈSE

Question 15_a_b		Le nombre et la répartition, par tranche d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, des anglophones, des autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emplois (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) pour 2019-2020															
Répartition par tranches d'âge		Moins de 35 ans								35 ans et plus							
Catégories	Personnes handicapées		Communautés culturelles		Anglophones		Autochtones		Personnes handicapées		Communautés culturelles		Anglophones		Autochtones		
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Aucune catégorie	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	
Personnel d'encadrement	0	0,00%	1	0,13%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	5	0,66%	0	0,00%	0	0,00%	
Professionnels	1	0,13%	14	1,85%	0	0,00%	0	0,00%	6	0,79%	61	8,07%	4	0,53%	1	0,13%	
Fonctionnaires	0	0,00%	16	2,12%	0	0,00%	0	0,00%	7	0,93%	104	13,76%	2	0,26%	0	0,00%	
Total	1	0,13%	31	4,10%	0	0,00%	0	0,00%	13	1,72%	170	22,49%	6	0,79%	1	0,13%	

Note : Données fournies par le système SAGIR

FICHE SYNTHÈSE

Question 15_a_b	Total du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, des anglophones, des autochtones et des communautés culturelles en poste au Curateur public du Québec pour chaque catégorie d'emplois (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), toutes tranches d'âge confondues, pour 2019-2020											
Répartition par groupes	Femmes		Hommes		Personnes handicapées		Communautés culturelles		Anglophones		Autochtones	
Catégories	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Aucune catégorie	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Personnel d'encadrement	23	3,04%	19	2,51%	0	0,00%	6	0,79%	0	0,00%	0	0,00%
Professionnels	305	40,34%	114	15,08%	7	0,93%	75	9,92%	4	0,53%	1	0,13%
Fonctionnaires	225	29,76%	70	9,26%	7	0,93%	120	15,87%	2	0,26%	0	0,00%
Total	553	73,15%	203	26,85%	14	1,85%	201	26,59%	6	0,79%	1	0,13%

Note : Données fournies par le système SAGIR

15 c) Nombre total de jours de maladie pris par le personnel Date d'extraction : 2020-05-26 09:20:16 / Année financière : '2019' , Statut sommaire d'emploi : 'Régulier, Occasionnel' , Assujetti à la Loi sur la fonction publique : 'Oui, Autre'

Structure organisationnelle:Hiérarchie d'or	Regroupement organisationnel:0560	Personnel:F	Assujetti à l'	Nom organisatio n:<Tous>	Nom Type absence:< Tous>	Cd SAGIP:<To us>	Classement	No d'employé: <Tous>
---	-----------------------------------	-------------	----------------	-----------------------------	--------------------------------	------------------------	------------	----------------------------

Regroupement catégorie d'emploi	Catégorie d'emploi	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembr e	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Total
Cadres et TES	Cadres	70,00	36,07	20,79	18,00	7,50	6,00	15,50	10,14	28,50	53,71	25,50	33,68	325,39
Sous-total Cadres et TES		70,00	36,07	20,79	18,00	7,50	6,00	15,50	10,14	28,50	53,71	25,50	33,68	325,39
Fonctionnaires	Techniciens et assimilés	283,11	295,58	259,29	256,90	260,72	274,93	272,19	261,58	213,93	280,68	281,36	241,52	3 181,77
	Personnel de bureau	128,98	100,49	102,24	161,75	180,83	181,34	207,73	159,06	180,86	177,97	167,59	155,20	1 904,03
Sous-total Fonctionnaires		412,09	396,06	361,53	418,65	441,55	456,27	479,91	420,63	394,79	458,65	448,95	396,72	5 085,81
Professionnels	Professionnels	589,04	544,60	416,54	464,28	447,74	451,80	498,28	563,86	638,89	703,42	591,15	604,95	6 514,54
Sous-total Professionnels		589,04	544,60	416,54	464,28	447,74	451,80	498,28	563,86	638,89	703,42	591,15	604,95	6 514,54
Total		1 071,13	976,73	798,85	900,93	896,79	914,07	993,69	994,63	1 062,17	1 215,79	1 065,61	1 035,34	11 925,74

15 d) Réserve et banque de maladie Date d'extraction : 2020-05-26 09:41:56 / Données en date du : '2020-03-31' , Statut sommaire d'emploi : 'Étudiant, Occasionnel, Régulier, Stagiaire' , Assujetti à la Loi sur la fonction publique : 'Oui,

Autre' Structure organisationnelle:Hiérarchie d'organisation Regroupement organisationnel:05 Personnel:Fonction publique

Regroupement catégorie d'emploi	Catégorie d'emploi	Effectif	Réserve + banque	Moins de 10 jours	10 à 50 jours	50 à 100 jours	100 jours et plus
01 Cadres et TES	Emplois supérieurs	2	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
	Cadres	40	1 777,93	10,00	18,00	6,00	6,00
Sous-total		42	1 777,93	12,00	18,00	6,00	6,00
02 Professionnels	Professionnels	417	12 821,27	213,00	128,00	42,00	34,00
Sous-total		417	12 821,27	213,00	128,00	42,00	34,00
03 Fonctionnaires	Personnel de bureau	83	731,55	64,00	15,00	4,00	0,00
	Techniciens et assimilés	210	3 103,29	132,00	61,00	16,00	1,00
Sous-total		293	3 834,84	196,00	76,00	20,00	1,00
05 Étudiants et stagiaires	Étudiants et stagiaires	64	0,00	64,00	0,00	0,00	0,00
Sous-total		64	0,00	64,00	0,00	0,00	0,00
Total		816	18 434,04	485,00	222,00	68,00	41,00

15 f) Nombre total de jours de vacances pris par le personnel Date d'extraction : 2020-05-26 11:24:57 / Année financière : '2019' , Statut sommaire d'emploi : 'Régulier, Occasionnel' , Assujetti à la Loi sur la fonction publique : 'Oui, Autre'

Structure organisationnelle:Hiérarchie d	Regroupement organisa	Personnel:F	Assujetti à la	Classement	Nom organisatio n:<Tous>	No d'employé: <Tous>	Nom Type absence:V acances	Cd SAGIP:110
--	-----------------------	-------------	----------------	------------	-----------------------------	-------------------------	-------------------------------	-----------------

Regroupement catégorie d'emploi	Catégorie d'emploi	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Total
Cadres et TES	Emplois supérieurs	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	6.00	0.00	7.00	14.00
	Cadres	12.00	12.50	34.50	162.50	255.00	57.00	36.50	56.00	83.50	89.50	43.50	87.50	930.00
Sous-total Cadres et TES		12.00	13.50	34.50	162.50	255.00	57.00	36.50	56.00	83.50	95.50	43.50	94.50	944.00
Fonctionnaires	Techniciens et assimilés	134.63	203.70	330.48	677.00	997.75	250.79	145.38	117.00	338.63	222.50	137.38	216.75	3 771.97
	Personnel de bureau	95.11	69.63	119.79	273.75	381.13	118.32	38.50	48.50	103.43	89.00	47.89	62.61	1 447.64
Sous-total Fonctionnaires		229.73	273.32	450.27	950.75	1 378.88	369.11	183.88	165.50	442.05	311.50	185.27	279.36	5 219.61
Professionnels	Professionnels	296.30	335.99	635.96	1 632.81	2 228.70	489.42	233.87	154.00	618.30	363.30	282.75	342.00	7 613.40
Sous-total Professionnels		296.30	335.99	635.96	1 632.81	2 228.70	489.42	233.87	154.00	618.30	363.30	282.75	342.00	7 613.40
Total		538,03	622,82	1 120,73	2 746,06	3 862,58	915,53	454,24	375,50	1 143,85	770,30	511,52	715,86	13 777,01

15 g) Réserve de jours de vacances Date d'extraction : 2020-05-26 11:41:33 / Données en date du : '2020-03-31', Statut sommaire d'emploi : 'Étudiant, Occasionnel, Régulier, Stagiaire', Assujetti à la Loi sur la fonction publique : 'Oui,

Autre' Structure organisationnelle:Hiérarch Regroupement organisationnel:0 Personnel:Fonction publique

Regroupement catégorie d'empl	Catégorie d'emploi	Effectif	Réserve de jours de vacances	Moins de 10 jours	10 à 50 jours	50 à 100 jours	100 jours et plus
01 Cadres et TES	Emplois supérieurs	2	72,00	0	1	1	0
	Cadres	40	604,14	22	16	2	0
Sous-total		42	676,14	22	17	3	0
02 Professionnels	Professionnels	417	2 549,38	308	103	5	1
Sous-total		417	2 549,38	308	103	5	1
03 Fonctionnaires	Personnel de bureau	83	509,39	59	22	2	0
	Techniciens et assimilés	210	1 330,59	147	63	0	0
Sous-total		293	1 839,98	206	85	2	0
05 Étudiants et stagiaires	Étudiants et stagiaires	64	61,21	60	4	0	0
Sous-total		64	61,21	60	4	0	0
Total		816	5 126,72	596	209	10	1

FICHE SYNTHÈSE

Question 15 J L'évolution des effectifs réguliers (2019-2020) par catégories d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions)

Région no.	Objet	Personnel d'encadrement	Professionnels	Personnel de bureau	Techniciens et assimilés	Total
01	Bas Saint-Laurent (Rimouski)	0	3	0	0	3
02	Saguenay/Lac-Saint-Jean	0	3	0	0	3
03	Capitale-Nationale	4	33	5	16	58
04	Mauricie (Trois-Rivières)	0	6	0	1	7
05	Estrie (Sherbrooke)	0	8	0	3	11
06	Montréal	31	244	46	119	440
07	Outaouais (Gatineau)	0	3	0	0	3
08	Abitibi-Témiscamingue (Rouyn)	0	3	0	1	4
15	Laurentides (Saint-Jérôme)	4	28	5	15	52
16	Montérégie (Longueuil)	3	25	2	11	41
17	Centre-du-Québec (Victoriaville)	0	2	0	2	4
	Total	42	358	58	168	626

Personnel d'encadrement incluant les deux postes appartenant aux emplois supérieurs.

Note: Données fournies par SAGIR en date du 2020-03-31

DS_15j) Employés réguliers par territoire de travail_2020-03-31

		Affectation: Région	
Affectation: Région administrative	Personne: Catégorie d'affectation	Échelon: Regroupement d'emploi	2020-03-31
			N
1	Permanent avec sécurité	Professionnels	2
1	Temporaire	Professionnels	1
2	Permanent avec sécurité	Professionnels	2
2	Temporaire	Professionnels	1
3	Permanent avec sécurité	Cadres	4
3	Permanent avec sécurité	Personnel de bureau	4
3	Temporaire	Personnel de bureau	1
3	Permanent avec sécurité	Professionnels	27
3	Temporaire	Professionnels	6
3	Permanent avec sécurité	Techniciens et assimilés	13
3	Temporaire	Techniciens et assimilés	3
4	Permanent avec sécurité	Professionnels	6
4	Permanent avec sécurité	Techniciens et assimilés	1
5	Permanent avec sécurité	Professionnels	8
5	Permanent avec sécurité	Techniciens et assimilés	2
5	Temporaire	Techniciens et assimilés	1
6	Permanent avec sécurité	Cadres	29
6	Permanent avec sécurité	Emplois supérieurs	2
6	Permanent avec sécurité	Personnel de bureau	32
6	Temporaire	Personnel de bureau	14
6	Permanent avec sécurité	Professionnels	204
6	Temporaire	Professionnels	40
6	Permanent avec sécurité	Techniciens et assimilés	95
6	Temporaire	Techniciens et assimilés	24
7	Permanent avec sécurité	Professionnels	3
8	Permanent avec sécurité	Professionnels	3
8	Temporaire	Techniciens et assimilés	1
15	Permanent avec sécurité	Cadres	4
15	Permanent avec sécurité	Personnel de bureau	5
15	Permanent avec sécurité	Professionnels	24
15	Temporaire	Professionnels	4
15	Permanent avec sécurité	Techniciens et assimilés	13
15	Temporaire	Techniciens et assimilés	2
16	Permanent avec sécurité	Cadres	3
16	Permanent avec sécurité	Personnel de bureau	2
16	Permanent avec sécurité	Professionnels	22
16	Temporaire	Professionnels	3
16	Permanent avec sécurité	Techniciens et assimilés	7
16	Temporaire	Techniciens et assimilés	4
17	Permanent avec sécurité	Professionnels	1
17	Temporaire	Professionnels	1
17	Permanent avec sécurité	Techniciens et assimilés	2
TOTAL			626

58

52

15 k) Effectifs complexité par corps d'emploi Date d'extraction : 2020-05-26 11:52:54 / Données en date du : '2020-03-31', Statut sommaire d'emploi : 'Étudiant, Occasionnel, Régulier, Stagiaire', Assujetti à la Loi sur la fonction publique :

'Oui, Autre' Structure organisationnelle:Hiérarchie d'organismes Regroupement organisationnel:0560 Hiérarchie Personnel No d'employé:<Tous>

		Effectif				
		Niveau	Émérite	Expert	Standard	Total
Groupe professionnel	Corps d'emploi					
CGRH	100			1	11	12
	Sous-total			1	11	12
Professionnels	103				1	1
	104			2	11	13
	105			55	62	117
	108		1	11	53	65
	111			1	171	172
	123				1	1
	126				2	2
	Sous-total		1	69	301	371
Total			1	70	312	383

15 l) Effectifs traitement supérieur par corps d'emploi Date d'extraction : 2020-05-26 11:59:34 / Données en date du : '2020-03-31' , Statut sommaire d'emploi : 'Étudiant, Occasionnel, Régulier, Stagiaire' , Assujetti à la Loi sur la fonction publique : 'Oui,

Autre' Structure organisationnelle:Hiéra Regroupement organisationne Personnel:Fonction publique No d'employé:<Tous>

					Total
Indice échelle	Statut sommaire d'emploi	Regroupement catégorie d'emploi	Corps d'emploi	Titre du corps d'emploi	
Hors échelle	Régulier	02 Professionnels	108	Analystes de l'informatique et des procédés administrati	1
			Sous-total		1
		03 Fonctionnaires	264	Techniciens en administration	6
			272	Techniciens en informatique	1
			Sous-total		7
Total					8

DS_15 m) Employés occasionnels par territoire de travail_2020-03-31			
Affectation: Région administrative	Personne: Catégorie d'affectation	Échelon: Regroupement d'emploi	2020-03-31
			N
1	Occasionnel sans droit de rappel un an et plus	Professionnels	2
2	Occasionnel sans droit de rappel un an et plus	Professionnels	1
3	Occasionnel sans droit de rappel un an et plus	Personnel de bureau	3
3	Occasionnel sans droit de rappel un an et plus	Professionnels	9
3	Occasionnel sans droit de rappel un an et plus	Techniciens et	4
4	Occasionnel sans droit de rappel un an et plus	Professionnels	1
5	Occasionnel sans droit de rappel un an et plus	Personnel de bureau	1
5	Occasionnel sans droit de rappel un an et plus	Professionnels	2
5	Occasionnel sans droit de rappel un an et plus	Techniciens et	1
6	Occasionnel sans droit de rappel un an et plus	Personnel de bureau	16
6	Occasionnel sans droit de rappel moins d'un an	Professionnels	1
6	Occasionnel sans droit de rappel un an et plus	Professionnels	39
6	Occasionnel sans droit de rappel moins d'un an	Techniciens et	3
6	Occasionnel sans droit de rappel un an et plus	Techniciens et	28
15	Occasionnel sans droit de rappel un an et plus	Personnel de bureau	1
15	Occasionnel sans droit de rappel un an et plus	Professionnels	3
15	Occasionnel sans droit de rappel un an et plus	Techniciens et	5
16	Occasionnel sans droit de rappel un an et plus	Personnel de bureau	4
16	Occasionnel sans droit de rappel un an et plus	Professionnels	4
16	Occasionnel sans droit de rappel un an et plus	Techniciens et	2
TOTAL			130

FICHE SYNTHÈSE

Question 15 M - Effectifs réguliers et occasionnels du Curateur public pour 2019-2020 par territoire habituel de travail.				
Objet	Personnel d'encadrement *	Professionnels	Techniciens et personnel de bureau	Total
Montréal (06)	31	284	212	527
Capitale-Nationale (03)	4	42	28	74
Saguenay/Lac-Saint-Jean (02)	0	4	0	4
Bas Saint-Laurent (Rimouski) (01)	0	5	0	5
Laurentides (Saint-Jérôme) (15)	4	31	26	61
Mauricie (Trois-Rivières) (04)	0	7	1	8
Abitibi-Témiscamingue (Rouyn) (08)	0	3	1	4
Outaouais (Gatineau) (07)	0	3	0	3
Montérégie (Longueuil) (16)	3	29	19	51
Estrie (Sherbrooke) (05)	0	10	5	15
Centre-du-Québec (Victoriaville) (17)	0	2	2	4
Total	42	420	294	756

* Incluant le poste du dirigeant d'organisme

Question 16	<p>Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2019-2020 et les prévisions pour l'année 2020-2021 de :</p> <ul style="list-style-type: none">a) le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées;b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;c) le nombre de départs à la retraite prévus pour 2020-2021 et les indemnités de retraite qui seront versées;d) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.
--------------------	--

- a) Nombre de départs à la retraite en 2019-2020, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées :**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

- b) Nombre de remplacements en 2019-2020 effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines :**

Il y a eu 17 remplacements en 2019-2020.

- c) le nombre de départs à la retraite prévus pour 2020-2021 et les indemnités qui seront versées;**

Se référer à la réponse de la question 16a.

- d) Nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats :**

Au cours de l'année 2019-2020, le Curateur public du Québec a embauché 9 employés retraités pour un contrat d'une durée inférieure ou égale à cinquante-cinq jours travaillés, conformément aux règles gouvernementales en vigueur.

Question 17	<p>Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2019-2020 en indiquant pour chacun d'eux :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) l'emplacement de la location; b) la superficie totale pour chaque local loué; c) la superficie totale réellement occupée; d) la superficie inoccupée; e) le coût de location au mètre carré; f) le coût total de ladite location; g) les coûts d'aménagement, de rénovation réalisée depuis le 1^{er} avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés; h) la durée du bail; i) le propriétaire de l'espace loué; j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant; k) s'il s'agit d'un renouvellement de bail ou d'un bail concernant une nouvelle adresse.
--------------------	---

Les coûts d'aménagement réalisés au Curateur public, depuis le 1^{er} avril 2019 et les bureaux visés :

SHERBROOKE – 200, rue Belvédère Nord (Point de service – Région Sud) (Propriétaire : Société québécoise des infrastructures (SQI))	
Nature des travaux	Accroissement d'espace
Coût d'aménagement (payé comptant)	19 637,28 \$
ROUYN-NORANDA – 255, rue Principale (Point de service – Région Nord) (Propriétaire : 9394-4189 Québec inc.)	
Nature des travaux	Réaménagement et expansion
Coût d'aménagement (amorti sur 60 mois)	62 889,74 \$

Liste des baux pour les espaces loués :

MONTREAL - 600, boul. René-Lévesque Ouest (Siège social) (Propriétaire : Complexe 600 RLO S.E.C.)	
Superficie locative en mètre carré	10 305,38
Coût annuel	3 773 201,97 \$
Durée Renouvellement / Préavis	10 ans Annuel / 24 mois
MONTREAL – 1425, boul. René-Lévesque Ouest (entrepôt) (Propriétaire : Complexe 1425 RLO S.E.C.) Fin de l'entente d'occupation le 30 septembre 2019	
Superficie locative en mètre carré	403,12
Coût annuel	29 913,84 \$
Durée Renouvellement / Préavis	Dénonciation du bail Local libéré fin septembre 2019
MONTREAL – 150, rue Ste-Catherine Ouest (entrepôt) (Propriétaire : Groupe Immobilier Desjardins inc.) Nouvelle entente d'occupation depuis le 1er octobre 2019	
Superficie locative en mètre carré	58,25
Coût annuel	5 226,36 \$
Durée Renouvellement / Préavis	1 an Annuel / 1 an
QUÉBEC - 400 boul. Jean Lesage (Direction territoriale – Région Est) (Propriétaire : Edifice les Façades Inc.)	

Superficie locative en mètre carré	2 103,48
Coût annuel	454 953,72 \$
Durée Renouvellement / Préavis	5 ans et option de renouvellement de 5 ans disponible, avec un préavis de 11 mois Annuel / 12 mois
TROIS-RIVIÈRES – 25, Rue Des Forges, (Point de service – Région Nord) (Propriétaire : Développement Olymbec Inc.)	
Superficie locative en mètre carré	429,45
Coût annuel	73 248,84 \$
Durée Renouvellement / Préavis	1 an Annuel / 1 an
LONGUEUIL – 201, Place Charles-Le Moyne (Direction territoriale – Région Sud) (Propriétaire : Société québécoise des infrastructures (SQI))	
Superficie locative en mètre carré	1 235,13
Coût annuel	214 661,40 \$
Durée Renouvellement / Préavis	Aucune, propriété de la SQI
SAINT-JÉRÔME – 222, rue Saint-Georges (Direction territoriale – Région Nord) (Propriétaire : SQI)	
Superficie locative en mètre carré	1 690,12
Coût annuel	342 468,48 \$
Durée Renouvellement / Préavis	Aucune, propriété de la SQI
RIMOUSKI – 337, Rue Moreault (Point de service – Région Est) (Propriétaire : SQI)	
Superficie locative en mètre carré	158,39
Coût annuel	27 261,36 \$
Durée Renouvellement / Préavis	Aucune, propriété de la SQI
SHERBROOKE – 200, rue Belvédère Nord (Point de service – Région Sud) (Propriétaire : SQI)	
Superficie locative en mètre carré	395,61
Coût annuel	99 183,96 \$
Durée Renouvellement / Préavis	Aucune, propriété de la SQI depuis le 15 juillet 2019.
SAGUENAY – 227, rue Racine Est (Point de service – Région Est) (Propriétaire : SQI)	
Superficie locative en mètre carré	190,24
Coût annuel	41 259,48 \$
Durée Renouvellement / Préavis	Aucune, propriété de la SQI
ROUYN-NORANDA – 255, rue Principale (Point de service – Région Nord) (Propriétaire : 9394-4189 Québec inc. depuis septembre 2019)	
Superficie locative en mètre carré	147,39
Coût annuel	41 041,15 \$
Durée Renouvellement / Préavis	5 ans 5 ans / 11 mois

GATINEAU – 16, rue Impasse de la Gare-Talon (Point de service - Région Nord) (Propriétaire : 102662 Canada Inc.)	
Superficie locative en mètre carré	149,71

Coût annuel	40 927,32 \$
Durée Renouvellement / Préavis	5 ans Annuel / 6 mois
VICTORIAVILLE – 62, rue Saint-Jean-Baptiste (Point de service - Région Sud) (Propriétaire : SQI)	
Superficie locative en mètre carré	221,87
Coût annuel	32 146,56 \$
Durée Renouvellement / Préavis	Aucune, propriété de la SQI
MONTRÉAL – 454, Place Jacques-Cartier (Direction territoriale – Région Centre) (Propriétaire : Édifice Le Coin Inc.)	
Superficie locative en mètre carré	2 303,79
Coût annuel	679 008,48 \$
Durée Renouvellement / Préavis	5 ans Annuel / 12 mois

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base annuelle sur le site Internet du Curateur public en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 27). <http://www.curateur.gouv.qc.ca>

Question 18	<p>Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir la ventilation des coûts, pour 2019-2020, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant :</p> <ul style="list-style-type: none">a) la ou les dates des travaux;b) les coûts;c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.
--------------------	---

Il n'y a pas de travaux de cet ordre au Curateur public du Québec en 2019-2020.

Question 19	De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2019-2020, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant : a) les dates des travaux; b) les coûts; le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.
--------------------	---

Veillez-vous référer à la réponse de la question 18.

<p>Question 20</p>	<p>Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2018-2019, en indiquant pour chaque individu :</p> <ul style="list-style-type: none">a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;b) le titre de la fonction;c) l'adresse du port d'attache;d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;e) la prime de départ versée, le cas échéant;f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;h) la description de tâches;i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet;j) le nombre total d'employés au cabinet;k) la masse salariale totale par cabinet;l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : <i>Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État</i>
---------------------------	---

Cette question ne concerne pas le Curateur public du Québec.

Question 21	Liste des sommes d'argent versées en 2019-2020, par mois, à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant : a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne; b) la circonscription électorale; c) le montant attribué; d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.
--------------------	---

Le Curateur public du Québec n'a versé aucune somme d'argent à titre discrétionnaire au cours de l'année financière 2019-2020.

Question 22	<p>Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :</p> <ul style="list-style-type: none">a) le nom de la personne;b) le poste occupé;c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;e) la date de l'assignation hors structure;f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.g) les prévisions pour 2020-2021
--------------------	---

Il n'y avait pas de personnel hors structure rémunéré par le Curateur public et qui n'occupait aucun poste en 2019-2020.

Question 23	Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant : a) le poste initial; b) le salaire; c) le poste actuel, s'il y a lieu; d) la date de la mise en disponibilité; e) les prévisions pour 2020-2021.
--------------------	---

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Question 24	<p>Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2019-2020, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :</p> <ul style="list-style-type: none">a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);b) par catégorie d'âge.c) prévisions pour 2020-2021;
--------------------	--

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Question 25	Pour chaque ministère et organisme depuis cinq ans, fournir le nombre de postes abolis par catégorie d'emploi, leur port d'attache (par exemple dans un bureau régional) ainsi que les prévisions pour 2019-2020.
--------------------	---

Il n'y a eu aucun poste aboli au Curateur public en 2019-2020.

Question 26	Pour chaque ministère et organisme, liste des bureaux régionaux et de l'effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présentez l'évolution depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2020-2021, par mission.
--------------------	--

Cette question réfère à la réponse de la question 15 j.

Question 27	<p>Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none">a) le nom de la personne;b) le poste occupé et le nom de l'organisme;c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;d) l'assignation initiale;e) l'assignation actuelle;f) la date de l'assignation hors structure;g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).
--------------------	--

Il n'y a pas de personnel rémunéré par le Curateur public et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres.

Question 28	<p>Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2019-2020, en précisant pour chaque abonnement :</p> <p>a) coût de chacun;</p> <p>b) le fournisseur;</p> <p>c) la nature du service;</p>
--------------------	---

Titre	Fournisseur	Quantité	Coût \$
Accès à l'information & PRP en ligne	Wolters Kluwer	1	1 046,00
Accès à l'information : Loi annotée. Mises à jour no.45, no.46, no. 47 & no. 48	Thomson Reuters (Éditions Yvon Blais)	1	466,00
Courrier parlementaire	Courrier parlementaire	1	2 000,00
Développement humain, changement social	EBSCO	1	100,00
Profession Santé	EBSCO	1	97,00
Protégez-vous	EBSCO	1	64,95
Revue canadienne du vieillissement	Association canadienne de gérontologie	1	270,00
Revue de la protection des mineurs et des adultes	Schulthess	1	238,83
Meltwater ¹	Meltwater	1	9 900,00

¹ Meltwater est un outil de veille informationnelle qui donne accès à une base de données de publications électroniques québécoise, canadienne et étrangère (articles de presse, articles d'organisations ou groupes divers, blogues de spécialistes, communiqués de presse, vidéos, rapports statistiques, etc.) et permet de répertorier celles-ci selon des thématiques choisies.

<p>Question 29</p>	<p>Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du cabinet ministériel en 2019-2020, en précisant pour chaque abonnement :</p> <ul style="list-style-type: none">a) le coût de chacun;b) le fournisseur;c) la nature du service. <p>Ventiler le montant total par catégories.</p>
---------------------------	--

Veillez-vous référer à la réponse de la question 28.

Question 30	Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, de billets de spectacles ou d'événements sportifs et culturels, les billets d'événements et de conférences organisées par les chambres de commerce, pour la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.
--------------------	--

Aucune somme n'a été déboursée par le Curateur public du Québec à cet égard.

Question 31	<p>Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :</p> <p>a) le nom du site Web;</p> <p>b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;</p> <p>c) les coûts de construction du site;</p> <p>d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;</p> <p>e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);</p> <p>f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits »);</p> <p>g) la fréquence moyenne de mise à jour;</p> <p>h) le responsable du contenu sur le site;</p> <p>i) les noms de domaines réservés;</p> <p>j) les coûts liés à la réservation de noms de domaines.</p>
--------------------	---

a) Le nom du site Web

Le site Web du Curateur public ne répond à aucune appellation particulière.

b) Le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site

Le site Web du Curateur public a été conçu par RNC Média.

c) Les coûts de construction du site

Aucun travail de construction n'a eu lieu du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020.

d) Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour

L'hébergement, l'entretien et la mise à jour n'ont entraîné aucun coût du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020, puisque le site est hébergé à l'interne.

e) Les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement)

Aucuns travaux de modernisation ou de refonte n'ont eu lieu du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020.

j) Les coûts liés à la réservation de noms de domaines

10,35 \$ par mois, soit 124,20 \$ pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020.

Question 32	Nominations, pour 2019-2020, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée: a) la liste; b) le nom de la personne; c) les mandats de chacune de ces personnes; d) le détail des contrats octroyés pour chaque mandat; e) le résultat du travail effectué; f) les échéances prévues; g) les sommes impliquées.
--------------------	--

Cette question réfère à la réponse de la question 8.

Question 33	<p>Pour 2019-2020, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en précisant :</p> <ul style="list-style-type: none">a) les régions et les villes visitées;b) les personnes rencontrées;c) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants;d) les raisons du déplacement;e) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;f) les coûts ventilés;g) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.
--------------------	--

Cette question ne concerne pas le Curateur public du Québec.

Question 34	La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2019-2020 : a) le détail des mandats; b) le coût (déplacements, etc.); c) le nombre de ressources affectées; d) le nombre de rencontres; e) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre; f) l'objet; g) les dates.
--------------------	---

Cette question ne concerne pas le Curateur public du Québec.

Question 35	Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.
--------------------	---

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Question 36	La liste des ententes et leur nature, signées en 2019-2020 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.
--------------------	---

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes.

Question 37	Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2019-2020 et les prévisions pour 2020-2021.
--------------------	---

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Question 38	L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2020-2021.
--------------------	--

L'information concernant la *Politique de financement des services publics* sera présentée au Rapport annuel 2019-2020 du Curateur public.

Question 39	Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement demandé par le Secrétariat du Conseil du Trésor, et confirmé par le gouvernement en janvier 2020 pour 2020-2021.
--------------------	--

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Question 40	Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2019-2020, ainsi que les prévisions pour 2020-2021 et 2021-2022, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autre, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.
--------------------	--

Le Curateur public du Québec ne reçoit aucune somme d'argent du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement.

Question 41	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc), fournir pour l'année financière 2019-2020, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.
--------------------	--

Durant l'année financière 2019-2020, le montant total suivant a été versé pour des bonis pour rendement exceptionnel:

Boni pour rendement exceptionnel	Professionnels	40 317,56 \$
----------------------------------	----------------	---------------------

Question 42	Pour chaque cabinet ministériel, fournir pour l'année financière 2019-2020 le montant total des primes au rendement et des bonis versés au personnel de cabinet.
--------------------	--

En 2019-2020, aucun boni ou autre rémunération variable fondé sur le rendement n'a été accordé au personnel de cabinet ministériel, et ce, conformément à la Directive concernant le recrutement, la nomination, la rémunération et les autres conditions de travail du personnel des cabinets de ministre.

Question 43	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2019-2020, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.
--------------------	--

Il n'y a aucune prime de départ (allocation de transition) qui a été versée en 2019-2020.

Question 44	Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2019-2020 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.
--------------------	---

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Question 45	<p>Pour 2019-2020, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée. Pour chaque personne :</p> <ul style="list-style-type: none">a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.
--------------------	--

Il n'y a pas de cadre, de dirigeant ou de sous-ministre qui reçoit une rémunération sans exercer de fonction au Curateur public.

Question 46	<p>Pour 2019-2020, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite des remaniements ministériels. Pour chaque personne:</p> <ul style="list-style-type: none">a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;b) fournir la liste des salaires versés.
--------------------	---

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Conseil exécutif.

Question 47

La liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2019-2020 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2020-2021. Pour chacun de ces programmes existants en 2019-2020, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2020-2021, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Question 48	Indiquer les nouvelles initiatives ou toutes majorations apportées à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.
--------------------	--

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Question 49	Nombre d'employés ou ETC affectés au Plan Nord en 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.
--------------------	---

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord.

Question 50	Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord pour 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.
--------------------	---

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord.

Question 51	Nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.
--------------------	--

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Transports du Québec.

Question 52	Ventilation du budget du ministère consacré à la Stratégie maritime pour 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.
--------------------	--

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Transports du Québec.

Question 53	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert.
--------------------	--

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Question 54	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds des ressources naturelles.
--------------------	---

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

Question 55	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds du Plan Nord.
--------------------	--

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord.

Question 56	Les sommes allouées à l'externe pour tout type de service juridique et préciser la raison pour laquelle les services ont été traités à l'externe ainsi que les professionnels qui ont donné ces services.
--------------------	---

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Justice pour le Curateur public.

Question 57	<p>Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres):</p> <p>a) la dépense totale (opération et capital);</p> <p>b) les grands dossiers en cours;</p> <p>c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques;</p> <p>d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI;</p> <p>e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.</p>
--------------------	--

a) Dépenses 2019-2020

La dépense totale (opération et capital) en informatique : 12 818 649 \$

La dépense totale d'opération du Curateur public au 31 mars 2020 en ressources informationnelles se ventile comme suit :

- Dépenses d'opération au 31 mars 2020 :	3 247 286 \$
- Salaires de fonctionnement au 31 mars 2020 :	5 423 030 \$
Total des dépenses d'opération :	8 670 316 \$

La dépense totale en capital du Curateur public au 31 mars 2020 pour ses investissements en ressources informationnelles se ventile comme suit :

- Projets capitalisables :	3 865 099 \$
- Acquisitions :	283 234 \$
Total des dépenses en capital :	4 148 333 \$

b) Les grands dossiers en cours

La liste des projets en ressources informationnelles en cours au Curateur public est disponible sur le tableau de bord gouvernemental sur l'état de santé des projets.

(<http://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/>).

c) Préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

d) Le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.

Se référer à la réponse fournie à la **question #11** pour les informations relatives aux contrats en informatique.

Question 58	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour 2019-2020, le montant total de la masse salariale en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.)
--------------------	--

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Question 59	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2019-2020 le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).
--------------------	---

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Question 60	<p>Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2019-2020 en indiquant pour chacun :</p> <ul style="list-style-type: none">a) le sujet;b) la ou les raisons pour lesquelles il a été produit ou commandé;c) les coûts reliés à sa réalisation;d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu. <p>Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.</p>
--------------------	--

Cette question semble non pertinente à l'étude des crédits.

Question 61	<p>Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnelle en indiquant:</p> <p>a) la dépense totale relative au paiement des cotisations;</p> <p>b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;</p> <p>c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.</p>
--------------------	---

a) et b) **Dépense totale relative au paiement des cotisations et liste des ordres professionnels auxquels une cotisation a été versée :**

	2019-2020	
	Nombre	Montant
Barreau du Québec	31	50 884 \$
Chambre des notaires du Québec	3	5 417 \$
Collège des médecins	4	6 496 \$
Ordre des infirmières et infirmiers du Québec	5	2 311 \$
Ordre des comptables professionnels agréés	17	16 093 \$
Total	60	81 201 \$

c) Cette sous-question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

Question 62	La liste de toute rencontre d'accueil de dignitaires étrangers en visite au Québec, de rencontres diplomatiques ou de sommets gouvernementaux, de grandes rencontres politiques et de négociations importantes, de toute nature, auxquelles a pris part le ministère ou organisme. Pour chaque rencontre, indiquer la date, la nature, et le lieu de la rencontre.
--------------------	--

Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

Question 63	<p>Pour chaque rencontre d'accueil de dignitaires étrangers en visite au Québec, pour chaque rencontre diplomatique et sommet gouvernemental, pour chaque grande rencontre politique et négociation importante de toute nature auxquels prend part le gouvernement du Québec, indiquer :</p> <p>a) La date ; b) La nature ; c) Les participants ;</p> <p>Si l'événement a eu lieu sur le territoire de la Capitale-Nationale, conformément à l'article 4 de la Charte de la Ville de Québec, capitale nationale du Québec.</p>
--------------------	--

Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits

Question 64	Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer : a) La date ; b) La nature ; c) Les questions posées ; d) Les réponses ; e) La firme retenue ; Les coûts.
--------------------	---

Aucun sondage ou enquête d'opinion n'a été réalisé à l'externe en 2019-2020.

Question 65	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre de la Politique jeunesse du Québec en 2019-2020.
--------------------	---

Le Curateur public n'a dépensé aucune sommes et n'a réalisé aucune action dans le cadre de la Politique jeunesse du Québec en 2019-2020, car aucun des objectifs de cette Politique ne concerne sa mission et il n'a pas été sollicité pour y participer.

Question 66	Au sujet du transfert d'emplois gouvernementaux en région, fournir tout scénario et étude réalisée par le ministère ou l'organisme ainsi que toute action réalisée en 2019-2020.
--------------------	--

Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

Question 67	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme au sujet de la reconnaissance des acquis et des compétences des personnes immigrantes en 2019-2020.
--------------------	--

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

Question 68	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme visant la protection des renseignements personnels en 2019-2020.
--------------------	---

La liste des contrats octroyés par le Curateur public du Québec visant la protection des renseignements personnels en 2019-2020, s'il en est, est présentée à la réponse à la question 8.

En ce qui concerne les actions réalisées par le Curateur public du Québec visant la protection des renseignements personnels, nous vous informons que, suivant le deuxième alinéa de l'article 29 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1), nous nous devons de refuser de confirmer l'existence ou de donner communication de renseignements dont la divulgation aurait pour effet de réduire l'efficacité d'un programme, d'un plan d'action ou d'un dispositif de sécurité destiné à la protection d'un bien ou d'une personne.

Question 69	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre de la Politique culturelle du Québec en 2019-2020.
--------------------	---

Décoration ou embellissement (location d'une œuvre d'art pour deux ans)

770,00 \$

Question 70	<p>Pour toutes dépenses publicitaires réalisées par le ministère ou l'organisme, indiquer :</p> <p>a) Le pourcentage de ces dépenses réalisées au sein de médias communautaires et le montant ;</p> <p>b) Le pourcentage de ces dépenses réalisées sur Internet et les médias sociaux et le montant.</p>
--------------------	--

Type de dépense	Pourcentage de dépenses réalisées au sein des médias communautaires	Pourcentage des dépenses réalisées sur Internet et les médias sociaux
Publicités pour informer le grand public des différentes facettes de la mission du Curateur public, inviter la population à mieux se préparer face à l'inaptitude et augmenter la notoriété de l'organisme.	0 %	100 %
Publicités pour sensibiliser la population québécoise à l'importance de poser des gestes de prévoyance à l'égard de l'inaptitude.	4 %	96 %

Question 71	Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet des recommandations de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.
--------------------	---

Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

Question 72	Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet des recommandations du rapport de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (Rapport Vien).
--------------------	--

Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

Question 73	Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet du plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022 « Faire plus, faire mieux ».
--------------------	---

Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

Question 74	Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet du plan d'action interministériel en dépendance 2018-2028, « Prévenir, réduire et traiter ».
--------------------	--

Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

Question 75	Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet du Plan d'action interministériel 2017-2021 de la Politique gouvernementale de prévention en santé.
--------------------	---

Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

Question 76	Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet du plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023 : « Contre la violence conjugale, Agissons ».
--------------------	--

Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

Question 77	Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet de la stratégie d'action en matière d'immigration, de participation et d'inclusion 2016-2021 : « Ensemble, nous sommes le Québec ».
--------------------	---

Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

Question 78

Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet de la Stratégie nationale sur la main-d'oeuvre 2018-2023.

Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

Question 79

Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet du Plan d'action 2018-2023 : « Un Québec pour tous les âges ».

Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

Question 80	Toute action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet de la conciliation travail-famille.
--------------------	--

Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

Question 81	Toute action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet de l'électrification des transports.
--------------------	---

Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

Question 82	Toute action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet de la rétention des travailleurs d'expérience.
--------------------	---

Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

Question 83	Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet du plan d'action gouvernemental de contribution à l'occupation et à la vitalité des territoires 2018-2020.
--------------------	--

Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

Question 84	<p>Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2019-2020 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par la sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la <i>Loi sur les contrats des organismes publics</i>, en indiquant :</p> <p>Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme compile cette information et sous quel format.</p> <ul style="list-style-type: none">a) le nombre d'autorisations;b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;d) le montant accordé;e) les motifs de la demande.
--------------------	--

Aucune autorisation de cet ordre au Curateur public du Québec en 2019-2020.

Question 85	<p>Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2019-2020, en indiquant, pour chaque contrat :</p> <ul style="list-style-type: none">a) les noms du professionnel ou de la firme;b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);c) le coût;d) l'échéancier;e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.
--------------------	---

Veillez-vous référer à la réponse de la question 8.

Question 86	<p>Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2019-2020:</p> <ul style="list-style-type: none">a) les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès;b) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;c) le nombre total de demandes reçues;d) le nombre de refus (en précisant, par catégorie, les raisons et/ou articles de la Loi invoqués pour le refus);e) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;f) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;g) le nombre de demandes ayant été traitées hors délai en indiquant, par demande, le temps de réponse
--------------------	--

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au Rapport annuel 2019-2020 du Curateur public du Québec.

Question 87	La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.
--------------------	---

Comité de placement

Le comité de placement est formé de trois personnes. Les membres actuels de ce comité sont :

- M^{me} Louise Charrette
- M. Gilles Chouinard
- M. Charles Lefebvre

Mandat

Institué en vertu de la Loi sur le curateur public (art. 46), ce comité a pour mandat de conseiller le Curateur public en matière de placement des biens dont ce dernier assume l'administration.

Honoraires

Comme les membres du comité de placement ne sont pas des employés rémunérés du secteur public québécois, ils reçoivent, en vertu du décret 1168-98 du 9 septembre 1998, des honoraires de 250 \$ par réunion. Pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020, le Curateur public a versé 2 000 \$ en honoraires aux membres du comité de placement.

Comité de protection et de représentation des personnes inaptes ou protégées

Le comité de protection et de représentation des personnes inaptes ou protégées est formé de six personnes. Les membres actuels de ce comité sont :

- M. Paul-Antoine Beaudoin
- M^{me} Nathalie Drouin
- M^{me} Sarita Israël
- M^{me} Yvette Lajeunesse
- M. Jocelin Lecomte
- M^{me} Louise Francoeur

Mandat

Institué en vertu de la Loi sur le curateur public (art. 17.1), ce comité a pour mandat général de conseiller le Curateur public en matière de protection et de représentation des personnes inaptes ou protégées.

Honoraires

En vertu du décret 753-2000 du 15 juin 2000, un seul membre peut recevoir une rémunération de 250 \$ par réunion, car il est retraité du secteur public québécois. Les autres membres du comité sont des employés rémunérés du secteur public québécois et ne reçoivent donc aucune rémunération pour participer aux réunions. Pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020, le Curateur public n'a versé aucun montant en honoraires aux membres du comité de protection et de représentation des personnes inaptes ou protégées.

Comité d'audit

Le comité d'audit est formé de six personnes. Il est présidé par M. Jacques Bisson. Les membres actuels de ce comité sont :

- M. Jacques Bisson
- M^{me} Christiane Lecompte
- M^{me} Marjolaine Loiselle
- M. Jean Tessier
- M. Jean Paul Dutrissac

Un poste est à combler.

Mandat

Le comité d'audit est institué par le curateur public pour l'appuyer dans le suivi des processus et des systèmes de gouvernance, de contrôle et de reddition de comptes. Le mandat du comité consiste à offrir un regard objectif en formulant des observations et des conseils sur des enjeux liés à la gouvernance, aux risques, aux contrôles, aux exigences réglementaires et, enfin, à la qualité de l'information, de la surveillance et de la reddition de comptes qu'effectue la haute direction.

Honoraires

Les honoraires des membres du comité d'audit sont déterminés par le Curateur public du Québec. Actuellement, tous les membres externes reçoivent des honoraires de 500 \$ pour une réunion d'une

journée complète et de 250 \$ pour une réunion d'une demi-journée. Pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020, le Curateur public a versé 3 000 \$ en honoraires aux membres du comité d'audit.

Question 88	Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.
--------------------	--

Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

Question 89	Pour le ministère et chacun de ses organismes, en 2019-2020, indiquer le nombre de divulgations d'actes répréhensibles reçues, le nombre d'enquêtes (débutées, en cours ou terminées), ainsi que le nombre de divulgations fondées, y compris celles ayant mené à des mesures correctives. Préciser, pour chaque divulgation, la catégorie d'actes répréhensibles visée à l'article 4 de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (2016, chapitre 34).
--------------------	--

L'information concernant les divulgations d'actes répréhensibles sera présentée au Rapport annuel 2019-2020 des ministères et des organismes ainsi qu'au Rapport annuel d'activités 2019-2020 du Protecteur du citoyen.

Question 90	<p>Fournir le budget carbone du ministère et le bilan carbone imputable aux activités et aux programmes du ministère, soit notamment pour 2019-2020 :</p> <ul style="list-style-type: none">a) Le total des émissions de GES associées aux activités directes du ministère ;b) L'estimation des émissions de GES attribuables aux programmes du ministère, incluant, mais ne se limitant pas, aux émissions attribuables aux subventions accordées par le ministère en proportion du montant de ces subventions dans les projets concernés ;c) L'estimation des réductions d'émissions de GES attribuables aux activités directes et aux programmes du ministère, incluant, mais ne se limitant pas, aux réductions d'émissions découlant d'activités subventionnées par le ministère ainsi qu'aux puits de carbone attribuables au ministère le cas échéant.i. Ventiler ces réductions selon qu'elles soient des réductions relatives ou des réductions absolues d'émissions de GES. Fournir une estimation du coût moyen de ces réductions par tonne de CO₂ équivalent.d) Le bilan carbone du ministère, soit le total des émissions de GES attribuables au ministère auquel est soustrait le total des réductions d'émissions attribuables au ministère.e) Le quota d'émissions du ministère, soit la limite supérieure finie des émissions totales de GES à travers le temps attribuables au ministère qui permettraient d'atteindre les objectifs de réduction des GES du ministère et ainsi la cible de réduction des GES du gouvernement;f) Le plan d'action du ministère pour diminuer le bilan carbone du ministère afin de respecter son budget carbone dans le cadre des objectifs de réduction des GES du gouvernement.
--------------------	--

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

Question 91	Veuillez fournir le nombre d'effectifs attirés à la gestion du Fond vert au sein du ministère ou de l'organisme en 2018-2019 et 2019- 2020. Ventiler par poste et fournir la masse salariale totale.
--------------------	--

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Question 92	Nombre de postes ouverts pour les années financières 2019-2020 et 2020-2021 ; et nombre de postes comblés pour chaque catégorie d'emploi présente au sein du ministère.
--------------------	---

Veillez vous référer à la réponse de la question 15 m).

Question 93	Veuillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages depuis 2016. a) Nombre de stagiaires reçus; b) Heures de stages effectués; c) Rémunération totale déboursée.
--------------------	---

- a) Nombre de stagiaires reçus : 13 pour l'année 2019-2020.
- b) Heures de stages effectuées : Cette question semble non pertinente à l'étude des crédits.
- c) Rémunération totale déboursée : 75 009\$ pour l'année 2019-2020.

Question 94	Fournir une description de la dotation de véhicules au sein du ministère ou de l'organisme, ventilée par région et incluant : a) nombre total de véhicules; b) le type de véhicules; c) le nombre de véhicules hybrides; d) le nombre de véhicules hybrides rechargeables; e) le nombre de véhicules électriques.
--------------------	--

Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits